

Royaume du Maroc



DIRECTION REGIONALE DU PLAN
DE LA REGION DE MARRAKECH - SAFI
• MARRAKECH •

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DES PROVINCES ET PREFECTURES, ET DES COMMUNES DE LA REGION
DE MARRAKECH - SAFI 2014-2030

Tome 1

Mars 2019

Région de Marrakech Safi
www.hcp.ma/region-marrakech

TABLE DES MATIERES

Avertissement	4
Introduction.....	5
Concepts, définitions et indicateurs.....	6
I- Méthodologie des projections	9
II. Résultats des projections.....	11
II.1- Evolution de la population par région :	11
II.2- Evolution de la population par province et préfecture :	13
III - Evolution de la population par collectivités territoriales de la région de Marrakech Safi	20
III. 1- Evolution de la population	20
A- Province d'Al Haouz	20
B- Province de Chichaoua.....	22
C- Province d'El Kelaa Des Sraghnas	23
D- Province d'Essaouira	25
E- Préfecture de Marrakech	27
F- Province de Rehamna	29
G- Province de Safi.....	30
H- Province de Youssoufia.....	32
III.2- Evolution du poids démographique de la population par commune.....	34
A- Province d'Al Haouz	34
B- Province de Chichaoua.....	37
C- Province d'El Kelaa des Sraghnas	39
D- Province d'Essaouira.....	41
E- Préfecture de Marrakech	43
F- Province de Rehamna	45
G- Province de Safi.....	47
H- Province de Youssoufia.....	49

III.3- Evolution de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux entre 2014 et 2030	51
A- Province d'Al Haouz	51
B- Province de Chichaoua	52
C- Province d'El Kelaâ des Sraghnas	54
D- Province d'Essaouira	55
E- Préfecture de Marrakech	56
F- Province de Rehamna	57
G- Province de Safi	59
H- Province de Youssoufia	60

Avertissement

Nous tenons à rappeler que les projections démographiques n'ont pas pour prétention de déterminer avec certitude la population future mais plutôt de prévoir l'effectif et les caractéristiques de la population si telle ou telle autre hypothèse venait à se réaliser.

Les hypothèses concernant les tendances futures ont été formulées à l'aide des données disponibles au moment de la préparation de ces projections. Bien entendu, ces données ne sont pas exemptes d'erreurs et les tendances qu'elles dégagent peuvent être légitimement soumises à la critique.

Il faut insister sur le fait que toute nouvelle opération démographique d'envergure : recensement, enquête, doit susciter l'élaboration d'un nouveau jeu de projections en fonction des paramètres de la dynamique démographique observée.

L'année 2030 a été retenue comme termes des projections par région, province et préfecture en raison des aléas qu'il y a à projeter des populations souvent peu nombreuses sur le long terme.

Enfin, en raison de la méthodologie appliquée, dictée par le type de données disponible, l'erreur de ces projections tend à augmenter à mesure que l'on s'éloigne de l'année de départ, 2014, et en fonction du niveau de détail des résultats dégagés. En utilisant ces projections, il faut s'entourer de toutes les précautions nécessaires.

Introduction

Les perspectives démographiques des régions et des provinces sont souvent utilisées dans un contexte de planification. Ainsi, il est indispensable de disposer d'un outil d'aide à la décision mis à jour régulièrement. Les dernières perspectives démographiques régionales, provinciales et communales réalisées par le CERED en collaboration avec les directions régionales du HCP.

Les projections de population se basent sur une bonne connaissance de l'évolution passée de la population qui aide à identifier l'originalité de cette population et les principaux facteurs qui la font évoluer. La littérature sur les projections démographiques fait ressortir deux principales approches méthodologiques : l'approche démographique et l'approche mathématique. La première appelée méthode des composantes, est fondée sur l'évolution hypothétique des phénomènes démographiques et la seconde méthode est mathématique.

Etant donné que nous ne disposons pas de données exhaustives sur la mortalité, la fécondité et les migrations au niveau des régions et des provinces/préfectures, nous n'utiliserons pas la méthode des composantes mais plutôt une méthode mathématique et en particulier celle des proportions (ou rapports).

L'hypothèse commune aux méthodes mathématiques est que la croissance de la population obéit à une loi mathématique simple qui fait que les composantes réelles de l'accroissement, c'est-à-dire la natalité, la mortalité et les migrations se combinent de façon à toujours avoir le même effet sur cet accroissement. La méthode des proportions est fondée sur l'hypothèse d'une évolution logistique et lente des proportions de populations des entités géographiques concernées.

Concepts, définitions et indicateurs

Le mot démographie provient des mots grecs anciens «demos» qui signifie «peuple» et de «graphie» qui signifie «écriture». La démographie est donc une science qui a pour but d'étudier les effectifs, la composition, les relations, les évolutions et les mouvements des populations.

Cette science étudie des phénomènes et événements à savoir :

A-la natalité ou la fécondité : les naissances ;

B - la nuptialité : les mariages (ou unions), les divorces (ou ruptures d'union) et les veuvages ;

C - la mortalité : les décès ;

D - la mobilité spatiale : les migrations (immigrations et émigrations).

Les principaux indicateurs démographiques utilisés sont :

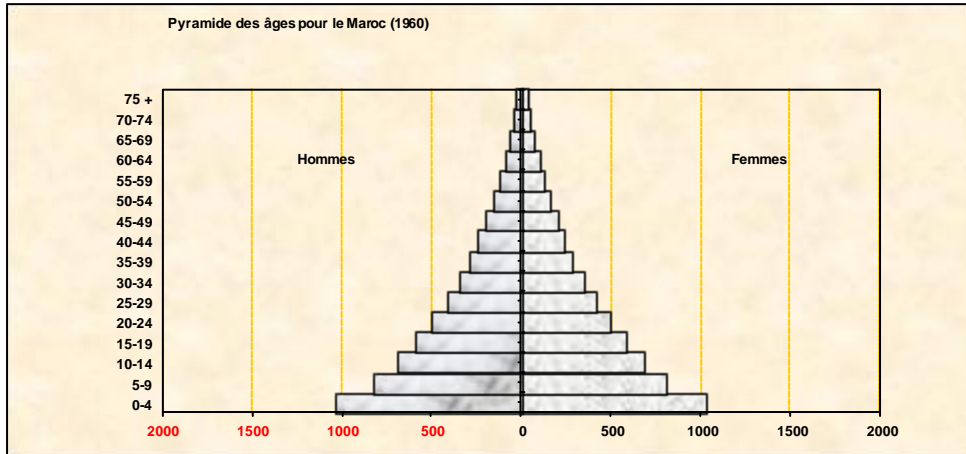
- Espérance de vie à la naissance : âge moyen que peut espérer vivre un individu à sa naissance dans les conditions de mortalité de la période étudiée.
- Quotient de mortalité infantile : c'est la probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire.
- Quotient de mortalité juvénile : c'est la probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire.
- Quotient de mortalité infanto-juvénile : c'est la probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.
- Taux de mortalité maternelle : c'est le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances, Il s'agit des décès de femmes lors de la grossesse ou au cours des 42 jours qui suivent l'accouchement. Ils sont dus à des causes directes liées aux complications de la grossesse et de l'accouchement.

- Indice synthétique de fécondité : le nombre moyen d'enfants qui seraient nés-vivants d'une femme pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.
- Taux brut de natalité : ce sont les naissances survenues au cours d'une année donnée (ou réduites à une dimension annuelle) rapportées à la population totale en milieu de période. Le taux brut de natalité est exprimé en pour mille individus.
- Taux brut de mortalité : décès survenus au cours d'une année (ou réduites à la dimension annuelle) rapportés à la population totale en milieu de période. Le taux brut de mortalité est exprimé en pour mille individus.
- Taux net de migration : rapport entre le nombre d'immigrants admis moins le nombre d'émigrant dans un pays/région pour une période donnée et l'effectif moyen de la population du pays/région.
- Accroissement naturel = Naissance (période t) – Décès (période t).
- Taux d'accroissement = Taux avec lequel une population ↑ ou ↓ durant une année donnée en raison du croît naturel et migratoire.
- $T_x = 100 * (Naissance(t) - Décès(t) + Migration nette) / Pop\ moyenne.$
- Taux de masculinité = $100 * pop\ masculine / pop\ féminine$ à un âge donné.
- Structure par âge : (population jeune/vieille)
 - * population âgées de moins de 15 ans
 - * population âgées entre 15 et 59 ans
 - * population âgées de 60 ans et plus
- Rapport de dépendance = $100 * (P0-14\ ans + P60\ ans+) / P15-60\ ans$: Il indique la charge économique que doit supporter le segment productif d'une population.

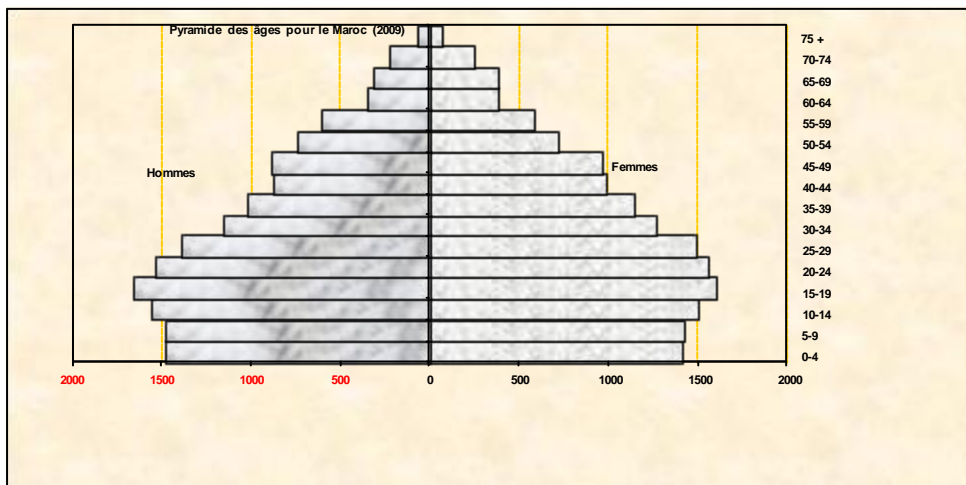
- Pyramide des âges

La composition par âge et sexe d'une population montre le type de structure d'âge et le régime démographique auquel elle appartient

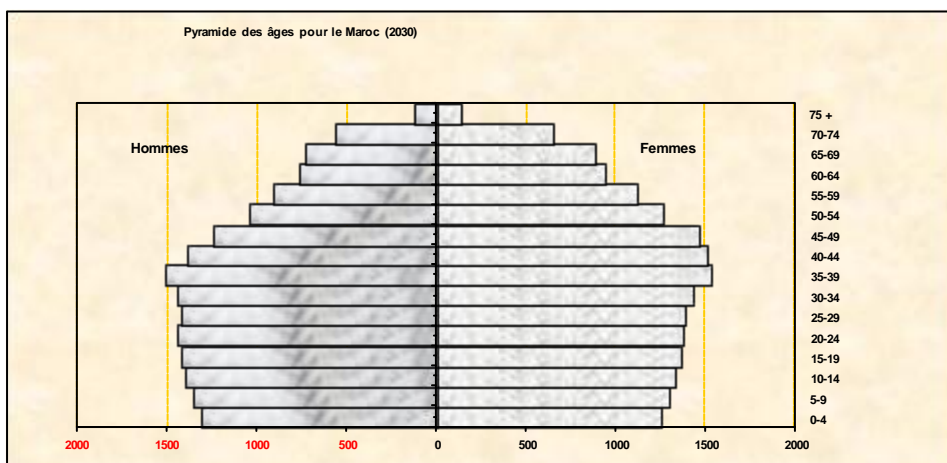
1 - Type ancien régime démographique



2 - Type en contraction



3 - Régime démographique à maturité



I- Méthodologie des projections

La méthode utilisée pour les projections régionale et provinciale consiste à projeter, en utilisant un taux d'accroissement basé sur une fonction logistique, les proportions ou poids relatifs des effectifs de chaque entité. Ces proportions sont par la suite utilisées pour reconstituer les effectifs correspondants de chaque entité. Cette méthode permet d'avoir une adéquation entre ces projections et celles réalisées au niveau national par la méthode des composantes, de sorte que les projections régionales sont parfaitement compatibles avec les totaux nationaux et celles provinciales sont compatibles avec les totaux régionaux.

Cependant, l'un des inconvénients de la méthode est qu'elle confère une très lourde responsabilité aux tendances passées et ne tient pas compte de façon explicite et détaillée des tendances futures. Aussi, cette méthode ne tient pas compte de certaines cas aberrants où la population connaît une croissance atypique, comme dans le cas dans les pays qui connaissent des conflits civil ou des catastrophes naturelles, dans lesquels un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur se déplacent de manière disproportionnée dans et hors de certaines zones infranationales.

La méthode des projections comporte les étapes suivantes :

Soit pour une région donnée i , le taux d'accroissement logistique se calcul comme suit :

$$Tx(i) = \ln\left(\frac{\{[U(i) - Pr(t_2, i)] / [Pr(t_2, i) - L(i)]\}}{\{[U(i) - Pr(t_1, i)] / [Pr(t_1, i) - L(i)]\}}\right) / (t_1 - t_2)$$

Où :

$Tx(i)$ = le taux d'accroissement pour la région i

$U(i)$ = l'asymptote supérieur pour la région i (par défaut il est égal à 1)

$Pr(t, i)$ = le poids de la région i dans la population national à l'année t

$L(i)$ = l'asymptote inférieur pour la région i (par défaut il est égal à 0)

$t_1 = 2004$ et $t_2 = 2014$

Les projections de la proportion s'obtiennent comme suit :

$$Pr(t, i) = L(i) + [U(i) - L(i)] / (1 + \{[U(i) - Pr(t_2, i)] / [Pr(t_2, i) - L(i)]\} * \{Exp[-(t - t_2) * Tx(i)]\})$$

Où :

$Pr(t, i)$ = la proportion projetée de la région i à une année future t

$Pr(t_2, i)$ = la proportion de la région i dans la population nationale à l'année 2014

t = année future des projections (2015, 2016 2030)

Après avoir calculé les projections de proportions pour les différentes régions, elles sont ajustées de sorte que leur somme soit égale à l'unité (ou 100%) comme suit :

$$APr(t, i) = Pr(t, i) / \sum_i Pr(t, i)$$

La dernière étape consiste à multiplier la population au niveau national, pour chaque année des projections par les proportions des régions projetées et ajustées.

$$P(t, i) = P(t) * APr(t, i)$$

Où :

$P(t, i)$ = population projetée de la région i à l'année t

$P(t)$ = population nationale projetée à l'année t

$APr(t, i)$ = proportion de la région i projetée et ajusté pour l'année t

Cette méthode sera appliquée pour projeter l'effectif total pour le milieu urbain, ainsi que pour leur milieu rural des régions. L'effectif total de chaque région s'obtiendra par sommation des effectifs des deux milieux.

La projection de la population des provinces sera faite selon la même méthode décrite pour les projections de la population des régions. Cette fois-ci, les entités géographiques seront pour chaque région les provinces par milieu de résidence de la région en question. Les projections seront réalisées de sorte que les effectifs projetés des provinces soit parfaitement cohérentes avec les projections, effectuées dans une étape antérieure, de la population par milieu de résidence de la région d'appartenance.

II. Résultats des projections

II.1 – Evolution de la population par région :

La répartition en pourcent du croît démographique total selon les régions pour la période des projections montre que la région du Grand Casablanca-Settat contribuerait avec une grande part, soit 26,2%, talonnée par les régions de Rabat-Salé-Kénitra (13%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12%), Souss-Massa (11,6%) et Marrakech-Safi (11,4%). Ces cinq régions, les plus peuplées en 2014, continueraient de l'être en 2030. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 74,3% de l'accroissement démographique total du Maroc.

Tableau 1 : projection de la population par région de 2014 à 2030

Régions	Population			Poids (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
Tanger -Tétouan- Al Hoceima	3 547 332	3 813 854	4 215 906	10,5	10,6	10,7	1,09
Oriental	2 309 417	2 453 229	2 725 106	6,8	6,8	6,9	1,04
Fès - Meknès	4 229 579	4 405 862	4 640 286	12,5	12,3	11,8	0,58
Rabat - Salé-Kenitra	4 569 885	4 867 744	5 294 469	13,5	13,5	13,5	0,92
Béni Mellal- Khénifra	2 516 676	2 613 137	2 736 214	7,5	7,3	7,0	0,52
Grand Casablanca-Settat	6 842 255	7 408 213	8 301 621	20,3	20,6	21,1	1,22
Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82
Darâa-Tafilalet	1 632 418	1 693 786	1 773 240	4,8	4,7	4,5	0,52
Souss - Massa	2 669 481	2 896 152	3 315 234	7,9	8,1	8,4	1,36
Guelmim -Oued Noun	433 166	446 225	464 878	1,3	1,2	1,2	0,44
Laâyoune - Sakia El Hamra	366 631	400 442	456 582	1,1	1,1	1,2	1,38
Dakhla-Oued Eddahab	141 981	178 600	264 178	0,4	0,5	0,7	3,96
Total	33 769 512	35 951 657	39 329 985	100,0	100,0	100,0	0,96

En termes de vitesse d'accroissement démographique, ce sont par contre les régions du Sud qui connaîtraient les taux d'accroissement annuel moyen les plus élevés entre 2014 et 2030, avec 1,4%, soit un taux supérieurs à la moyenne nationale pour la période, qui est de 0,96%. En revanche, les régions de Darâa-Tafilalet, Béni-Mellal- Khénifra et Fès-Meknès s'accroîtraient à un rythme plus faible (moins de 0,6% en moyenne par an).

Sur le plan de leur poids démographique, la région du Grand Casablanca-Settat continuerait à concentrer la part la plus importante (20,3% en 2014 et près de 21,1% en 2030). Située au deuxième rang

du point de vue importance de son effectif, la région de Rabat-Salé-Kenitra qui représentait 13,5% de l'ensemble de la population du Maroc en 2014, continuerait à avoir la même importance en 2030. Les régions les moins peuplées, celles du Sud qui verraient leur poids augmenter légèrement de 2,8% à 3% entre 2014 et 2030 grâce à l'apport de la région de Dakhla-Oued Eddahab et cela dans l'hypothèse du maintien de la tendance observée entre 2004 et 2014.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale par région : 2014 et 2030

Régions	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
Tanger -Tétouan- Al Hoceima	2 123 590	2 752 894	1,00	1 423 742	1 463 012	0,10
Oriental	1 506 545	2 157 845	1,39	802 872	567 261	-1,33
Fès - Meknès	2 555 611	3 170 772	0,83	1 673 968	1 469 514	-0,50
Rabat - Salé-Kenitra	3 187 583	4 001 176	0,88	1 382 302	1 293 293	-0,26
Béni Mellal- Khénifra	1 234 658	1 522 797	0,81	1 282 018	1 213 417	-0,21
Grand Casablanca-Settat	5 030 129	6 688 258	1,10	1 812 126	1 613 363	-0,45
Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31
Darâa-Tafilalet	558 857	693 222	0,83	1 073 561	1 080 018	0,02
Souss - Massa	1 497 452	2 300 415	1,66	1 172 029	1 014 819	-0,55
Guelmim -Oued Noun	279 129	349 351	0,87	154 037	115 527	-1,10
Laâyoune - Sakia El Hamra	342 030	446 090	1,03	24 601	10 492	-3,22
Dakhla-Oued Eddahab	105 285	231 052	3,07	36 696	33 126	-0,39
Total	20 352 799	26 661 546	1,04	13 416 713	12 668 439	-0,22

Par milieu de résidence, l'expansion urbaine toucherait l'ensemble des régions, mais d'une façon inégale. Certaines régions qui étaient, en 2014, essentiellement rurales où plus de la moitié de la population est rurale, le resterait d'ici à l'an 2030. Il s'agit, par exemple, de Darâa-Tafilalet (39,1% en 2030 contre 34,2% en 2014), de Marrakech- Safi (45,7% en 2030 contre 42,8% en 2014), alors que la région de Béni Mellal-Khénifra qui avait un taux d'urbanisation de 49,1% en 2014 serait de 55,7% en 2030. D'autres régions, ayant déjà atteint un degré d'urbanisation assez élevé en 2014, deviendraient majoritairement urbanisées. C'est le cas, par exemple, Laâyoune - Sakia El Hamra (97,7%), Dakhla-Oued Eddahab (87,5%), Grand Casablanca-Settat (80,6%), Oriental (79,2%) et Rabat-Salé-Kenitra (75,6%).

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation par région entre 2014 et 2030

Régions	2014	2020	2030
Tanger -Tétouan- Al Hoceima	59,9	62,1	65,3
Oriental	65,2	71,1	79,2
Fès - Meknès	60,4	63,7	68,3
Rabat - Salé-Kenitra	69,8	72,2	75,6
Béni Mellal- Khénifra	49,1	51,7	55,7
Grand Casablanca-Settat	73,5	76,5	80,6
Marrakech- Safi	42,8	44,1	45,7
Darâa-Tafilalet	34,2	36,2	39,1
Souss - Massa	56,1	61,5	69,4
Guelmim –Oued Noun	64,4	68,9	75,1
Laâyoune - Sakia El Hamra	93,3	95,5	97,7
Dakhla-Oued Eddahab	74,2	80,1	87,5
Total	60,3	63,4	67,8

II.2- Evolution de la population par province et préfecture :

Le tableau 4 donne les douze premières provinces et préfectures les plus peuplées selon le RGPH 2014, indiquées par ordre d'importance. Il s'agit, dans presque tous les cas de provinces abritant de grandes municipalités ou d'arrondissements de plus de 100 mille habitants.

A titre d'exemple, on peut citer la Wilaya de Casablanca avec 15 arrondissements dépassant les cent mille habitants selon le RGPH 2014; de la province de Marrakech avec ses cinq arrondissements, dont celui de Ménara (411 mille habitants); et de la province de Fès avec ses six arrondissements, dont celui d'El Mariniyine (209 mille habitants) et de Saïss (207 mille habitants) de la province de Kénitra avec trois municipalités, dont celle de Kénitra (431 mille habitants); de la province de Salé avec ses cinq arrondissements, dont celui de Tabriquet (252 mille habitants) pour ne citer que ceux-là.

Ces douze provinces prises ensemble constituent 39,6% de la population totale du Maroc en 2014. Elles continueraient à connaître la même importance vers 2030 avec 38,9% de la population du Maroc. Le classement par province montre que les provinces de Tanger-Assilah gagnerait 0,6 points, salé gagnerait 0,3 point et Fès, Kénitra et Meknès 0,1 points chacune.

En revanche, celle de Casablanca perdrait 0,5 points et les provinces de Taounate et Settat 0,4 points. Celles de Taroudant (0,3 points) et Safi (0,2 points) et Marrakech 0,1 point en termes de poids démographique.

Tableau 4 : les douze premières provinces et préfectures dont le poids démographique dans la population du

Maroc est le plus élevé : 2014, 2020 et 2030

(Provinces classées selon leur poids en 2014)

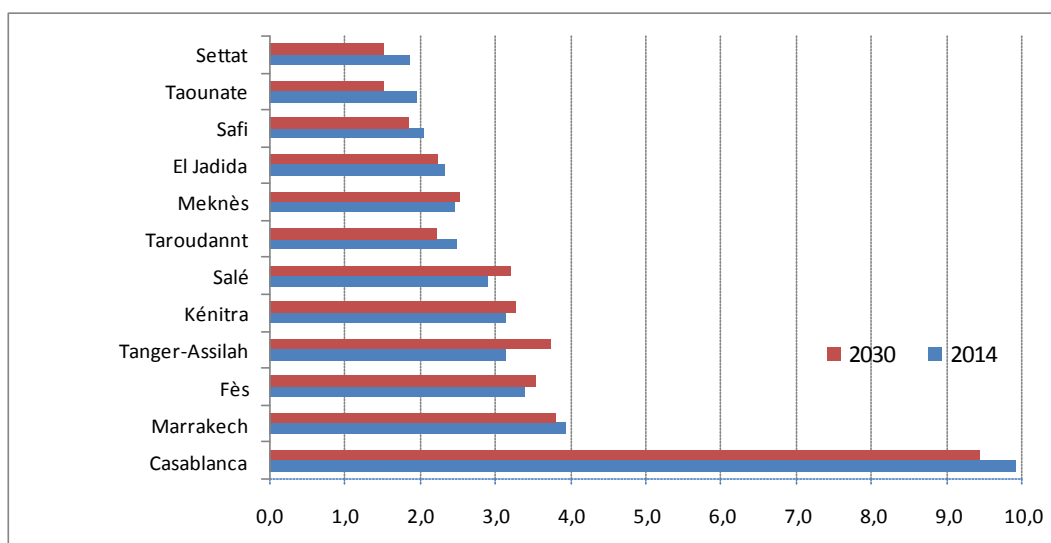
Province/préfecture	2014	2020	2030
Casablanca	9,9	9,9	9,4
Marrakech	3,9	3,9	3,8
Fès	3,4	3,5	3,5
Tanger-Assilah	3,1	3,4	3,7
Kénitra	3,1	3,2	3,3
Salé	2,9	3,0	3,2
Taroudannt	2,5	2,4	2,2
Meknès	2,5	2,5	2,5
El Jadida	2,3	2,3	2,3
Safi	2,0	2,0	1,9
Taounate	2,0	1,8	1,5
Settat	1,9	1,7	1,5
Total	39,6	39,6	38,9

En termes du taux d'accroissement entre 2014 et 2030 les provinces les plus dynamiques seront celles de Médiouna et Nouaceur avec 5,8%, Oued Ed-Dahab (4,4%) suivie des préfectures de M'Diq-Fnideq et Skhirate-Témara avec 3,1%.

Les provinces qui connaîtront une forte régression et un taux négatif inférieur à -1% sont celles de Taza (-1,0%), Sidi Bennour (-1,1%), la préfecture de Rabat (-1,6%), Driouch (-1,4%), Sidi Ifni (-1,4%) et Aousserd (-2,0%).

Les provinces qui connaîtront une stabilité sont : Errachidia (0,1%), Figuig (0,1%), les provinces de Jerrada, Khémisset et Essaouira auront un taux d'accroissement légèrement négatif de -0,1%.

Graphique 1 : les douze premières provinces et préfectures dont le poids démographique dans la population du Maroc est le plus élevé : 2014 et 2030



Par milieu de résidence, l'expansion urbaine toucherait l'ensemble des provinces, mais d'une façon inégale. Certaines provinces qui étaient, en 2014, essentiellement rurales, deviendraient à majorité urbaines d'ici l'an 2030. Il s'agit, par exemple, de Tiznit (38,8% contre 60,8%); de Guercif (41,7% contre 62,0%); de Chtouka- Ait Baha (30,4% contre 50,0%); de Driouch (26,4% contre 45,0%); de Berrechid (56,3% contre 73,7%) et de El Jadida (39,6% contre 51,4%).

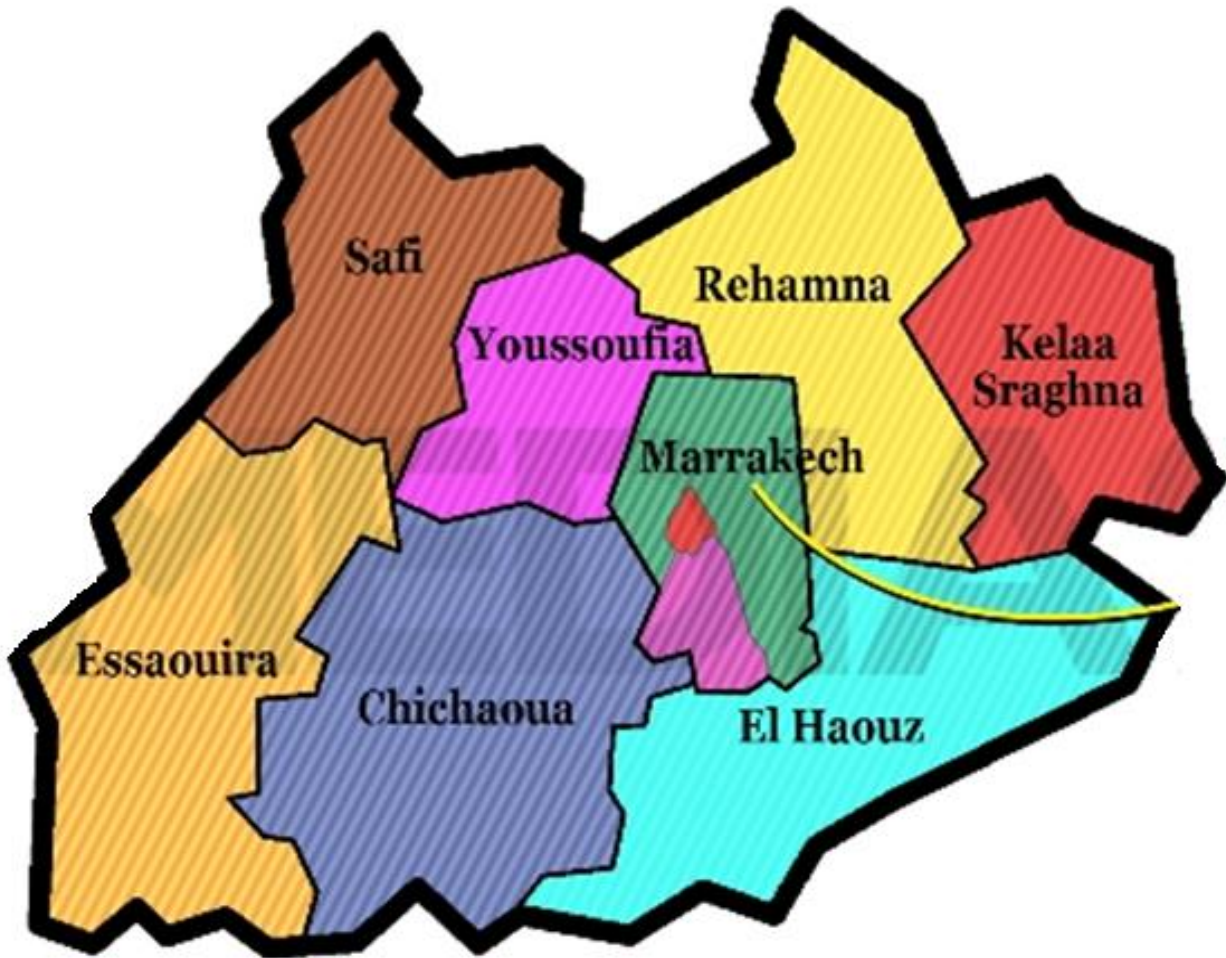
D'autres, ayant déjà atteint un degré d'urbanisation assez élevé en 2014, deviendraient complètement urbanisées. C'est le cas, par exemple, de Laayoune, Fès, Salé, Inzegane-Ait Melloul, Tan-Tan, Tanger Assilah, M'Diq-Fnideq et Oujda-Angad.

Tableau 5: proportion de la population urbaine (en %) dans les provinces et préfectures comptant au moins 2% de la population urbaine du Maroc en 2014

Province/préfecture	Poids (en%) dans l'urbain Du Maroc en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Casablanca	16,5	100,0	100,0	100,0	100,0
Fès	5,5	98,2	98,4	98,5	98,6
Tanger-Assilah	4,9	94,3	94,8	95,2	95,5
Marrakech	4,8	73,7	74,3	74,7	74,9
Salé	4,5	93,2	93,6	93,9	94,2
Meknès	3,4	82,2	83,6	84,6	85,5
Kénitra	3,0	57,1	60,5	63,0	65,3
Rabat	2,8	100,0	100,0	100,0	100,0
Skhirate- Témara	2,5	90,1	90,4	90,6	90,7
Inezgane- Ait Melloul	2,5	94,9	95,5	96,0	96,4
Agadir-Ida-Ou-Tanane	2,5	84,5	87,9	90,1	91,9
Oujda-Angad	2,5	91,7	93,9	95,2	96,3
Tétouan	2,0	72,3	72,7	72,9	73,0

Par ailleurs, l'urbain des provinces/préfectures de Casablanca, Fès, Tanger-Assilah, Marrakech et Salé continuerait à représenter un peu plus du tiers de la population urbaine du pays : 36,2% en 2014, et 33,0 % en 2030. La préfecture de Casablanca verrait sa population urbaine passer de 3,35 millions en 2014 à un peu près de 3,71 millions d'habitants vers 2030 ; celle de Fès de 1,13 million en 2014 d'habitants, elle serait de près de 1,37 millions à l'horizon 2030. La préfecture de Tanger-Assilah passerait de près d'un million d'habitants en 2014 à 1,4 millions en l'an 2030 ; celle de Marrakech passerait de 0,97 million, en 2014, à près de 1,12 millions, en l'an 2030 ; quant à la préfecture de Salé avec près de 0,91 million, en 2014, elle atteindrait un peu plus d'un million (1,18 millions) en l'an 2030.

Région de Marrakech-Safi



La croissance démographique totale de la population par province et préfecture relevant de la Région de Marrakech Safi pour la période 2014-2030, montre que la province d'Al Haouz contribuerait avec une bonne partie , soit 27,91%, suivie par la préfecture de Marrakech avec 26.71% et la province d'El Kelâa Des Sraghnas en 3ème position avec 20.95%. Ces provinces et préfecture, contribueraient par environ 75,57% de l'accroissement démographique total de la région.

Tableau 1 : projection de la population totale par provinces et préfectures de 2014 à 2030

Années	Population									Poids (%)			TAAM (%)
	2014			2020			2030			2014	2020	2030	
Provinces/Préfectures	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Ensemble (Total)			
Al Haouz	291337	279766	571103	325367	310381	635748	387409	359945	747354	12,66	13,32	14,53	1,70
Chichaoua	184300	184848	369148	196107	195816	391923	216365	211434	427799	8,18	8,21	8,32	0,93
El Kelaa Des Sraghnas	271938	263905	535843	297743	288218	585961	342151	326033	668184	11,88	12,27	12,99	1,39
Essaouira	226022	224258	450280	225645	224478	450123	222918	218186	441104	9,98	9,43	8,58	-0,13
Marrakech	657025	670372	1327397	693324	712049	1405373	738638	757461	1496099	29,43	29,44	29,09	0,75
Rehamna	161964	152397	314361	172499	162529	335028	191193	178767	369960	6,97	7,02	7,19	1,02
Safi	350001	340956	690957	359198	352650	711848	368007	360099	728106	15,32	14,91	14,16	0,33
Youssoufia	128199	123402	251601	131578	126831	258409	134833	128832	263665	5,58	5,41	5,13	0,29
Région	2270786	2239904	4510690	2401461	2372952	4774413	2601514	2540757	5142271	100,00	100,00	100,00	0,82

Concernant l'évolution démographique, les provinces d'Al Haouz et d'El Kelâa Des Sraghnas et connaîtraient les taux d'accroissement annuel moyen les plus élevés entre 2014 et 2030, avec respectivement 1,70% et 1,39%, soit des taux supérieurs à la moyenne régionale et nationale pour la période, qui sont de 0,82% et 0,96%.

Par contre, les provinces d'Essaouira, de Youssoufia et de Safi qui s'accroîtraient à un rythme plus faible, soit -0,13%, 0,29% et 0,33%.

S'agissant de leur poids démographique, la préfecture de Marrakech représenterait la part la plus importante, occupant la première place avec 29,09% en 2030 (contre 29,43% en 2014 et 29,44% en 2020), suivie par la province d'Al Haouz avec 14,53% en 2030 (contre 12,66% en 2014 et 13,32% en 2020) et la province de Safi avec 14,16% en 2030 (contre 14,91% en 2014 et 15,32% en 2020). Alors que, la province de Youssoufia ne représenterait que 5,13% en 2030 (contre 5,58% en 2014 et 5,41% en 2020).

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale par provinces et préfectures
de 2014 à 2030

Provinces/Préfectures	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
Al Haouz	84223	139135	3,19	486880	608219	1,40
Chichaoua	61889	97727	2,90	307259	330072	0,45
El Kelâa Des Sraghnas	153149	230307	2,58	382694	437877	0,85
Essaouira	106272	118091	0,66	344008	323013	-0,39
Marrakech	977970	1120881	0,86	349427	375218	0,45
Rehamna	102522	162968	2,94	211839	206992	-0,14
Safi	345217	370602	0,44	345740	357504	0,21
Youssoufia	100689	107963	0,44	150912	155702	0,20
Région	1931931	2347674	0,75	2578759	2794597	0,31

A l'horizon de l'année 2030, le taux d'urbanisation avoisinerait un taux maximum de 75% au niveau de la préfecture de Marrakech (74% en 2014), suivie par la province de Safi avec 51% (50% en 2014). Alors que la province de Rehamna qui avait un taux d'urbanisation de 33% en 2014 serait de 44% en 2030.

Par contre, les autres provinces de la région, les taux d'urbanisation atteindraient pour Al Haouz (19%), Chichaoua (23%), Essaouira (27%), Youssoufia (41%) et El Kelâa Des Sraghnas (34%).

Tableau 3 : Evolution du taux d'urbanisation par provinces et préfectures de 2014 à 2030

Provinces/Préfectures	2014	2020	2030
Al Haouz	15	16	19
Chichaoua	17	19	23
El Kelâa Des Sraghnas	29	31	34
Essaouira	24	25	27
Marrakech	74	74	75
Rehamna	33	37	44
Safi	50	51	51
Youssoufia	40	41	41
Région	42,8	44,1	45,7

III. - Evolution de la population par collectivités territoriales de la région de Marrakech Safi

III. 1- Evolution de la population

A- Province d'Al Haouz

La population de la province d'Al Haouz passerait de 571,1 mille habitants en 2014 à 747,3 mille en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 1.7 %. Ce taux compte près du double de celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global de la province entre 2014 et 2030 atteindrait plus que le double que celui du niveau régional (30.9% contre 14.0%).

Tableau 1 : projection de la population de la province de 2014 à 2030

Années	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
province AL HAOUZ	571103	635748	747354	12.7	13.3	14.5	1.7
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région croitrait durant la période de projection suivant un rythme progressif passant de 12.7 % en 2014 à 14.5 % en 2030. Alors qu'au niveau régional ce poids baisserait aux alentours de 13 % du niveau national.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

Milieu	Population urbaine			Population rurale			
	Années	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
province AL HAOUZ		84223	139135	3.2	486880	608219	1.4
Région Marrakech- Safi		1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province d'Al Haouz, l'expansion urbaine croîtrait nettement à un taux d'accroissement annuel de +3.2% .Son homologue rurale évoluerait à un rythme moindre soit 1.4%. Cet accroissement est nettement supérieur à celui qui serait enregistré au niveau régional soit plus de 3 fois pour les deux milieux.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de 84 mille à 139 mille habitants durant la période de projection tandis que celle rurale passerait de près de 487 mille à près de 608 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

Années	2014	2020	2030
province AL HAOUZ	14.7	16.2	18.6
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

La province d'Al Haouz qui était, en 2014, essentiellement rurale le resterait à l'horizon 2030. Il s'agit d'un taux d'urbanisation qui n'évoluerait que moins de quatre points (18,6% en 2030 contre 14,7% en 2014), une expansion urbaine non suffisante vue que la population rurale constituerait toujours plus que les 4/5 de la population totale de la province d'ici 2030.

B- Province de Chichaoua

La population de la province de Chichaoua passerait de 369 mille habitants en 2014 à 428 mille en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 0,93 %. Ce taux dépasse légèrement celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global (TAG) de la province entre 2014 et 2030 est en quatrième position avec 15,9%, après ceux des provinces AL Haouz El Kelâa Des Sraghnas et Rehamna dépassant légèrement celui enregistré au niveau régional (14%).

Tableau 1 : projection de la population de la province de 2014 à 2030

	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	(%)
CHICHAOUA	369 148	391 923	427 799	8,2	8,2	8,3	0,93
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région stagnerait ainsi durant la période de projection, et ce suivant un rythme quasi stable aux alentours de 8.2 % de 2014 à 2030, loin du poids de la région par rapport au niveau national qui est de 13%.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
CHICHAOUA	61 889	97 727	2,90	307 259	330 072	0,45
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province de Chichaoua, l'expansion urbaine croîtrait nettement au dépend de son homologue rurale, plus de six fois, à des taux d'accroissement annuels respectifs de +2.9 % pour le

premier milieu et rien que 0.45% pour le deuxième. Cet accroissement urbain est nettement supérieur à celui qui serait enregistré au niveau régional 0.75%.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de 62 mille à 98 mille habitants durant la période de projection tandis que celle rurale passerait de 307 mille à 330 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
CHICHAOUA	16,8	19,0	22,8
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine de la province serait un peu plus rapide que son homologue au niveau régional, vu que la montée au niveau de la province afficherait 6 points alors qu'au niveau régional cette élévation ne sera que de 2 points.

La province de Chichaoua qui était, en 2014, essentiellement rurale le resterait à l'horizon 2030. Il s'agit d'un taux d'urbanisation qui n'évoluerait que de six points (16,8 % en 2014 contre 22,8% en 2030), une expansion urbaine non suffisante vu que la population rurale constituerait toujours presque les 3/4 de la population totale de la province d'ici 2030.

C- Province d'El Kelâa Des Sraghnas

La population de la province d'El Kelâa Des Sraghnas passerait de 535.8 mille habitants en 2014 à 668.2 mille en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 1.39 %. Ce taux est supérieur à celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global (TAG) de la province entre 2014 et 2030 est en deuxième position avec 24.7%, après celui de la province d'Al Haouz (30.9%) dépassant largement celui enregistré au niveau régional .

Tableau 1 : projection de la population de la province de 2014 à 2030

	Population			Poids DANS LA			TAAM
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	(%)
EL KELAA DES SRAGHNAS	535 843	585 961	668 184	11,9	12,3	13,0	1,39
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région grimperait ainsi durant la période de projection, et ce suivant un rythme progressif passant de 11.9 % en 2014 à 13 % en 2030, rattrapant ainsi en 2030 le poids de la région par rapport au niveau national.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

EL KELAA DES SRAGHNAS	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
EL KELAA DES SRAGHNAS	153 149	230 307	2,6	382 694	437 877	0,8
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province d'El Kelâa, l'expansion urbaine croîtrait nettement au dépend de son homologue rurale, plus de trois fois, à des taux d'accroissement annuels respectifs de +2.6 % pour le premier milieu et de 0.8% pour le deuxième. Cet accroissement est nettement supérieur à celui qui serait enregistré au niveau régional.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de 153 mille à 230 mille habitants durant la période de projection tandis que celle rurale passerait de 383 mille à près de 438 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
EL KELAA DES SRAGHNAS	28,6	30,9	34,5
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine de la province serait plus élevé que celui de la région entre 2014 et 2020 et encore un peu plus fort entre 2020 et 2030.

La province d'El Kelâa qui était, en 2014, essentiellement rurale le resterait à l'horizon 2030. Il s'agit d'un taux d'urbanisation qui n'évoluerait que de six points (28,6 % en 2014 contre 34,5% en 2030), une expansion urbaine non suffisante vue que la population rurale constituerait toujours presque les 2/3 de la population totale de la province d'ici 2030.

D- Province d'Essaouira

La population de la province d'Essaouira passerait de 450.3 mille habitants en 2014 à 441.1 mille en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) négatif de -0.13 %. Ce taux reste largement inférieur à celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global de la province entre 2014 et 2030 serait le plus bas au niveau régional (-2.0%), ce qui fait de la population de la province d'Essaouira la seule de la région qui connaîtrait une baisse durant la période de projection.

Tableau 1 : projection de la population de la province de 2014 à 2030

	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
province	450 280	450 123	441 104	10,0	9,4	8,6	-0.13
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région s'affaiblirait ainsi durant la période de projection, et ce suivant un rythme dégressif passant de 10.0 % en 2014 à 8.6 % en 2030. Alors qu'au niveau régional ce poids atteindrait plus de 13 % du niveau national.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

ESSAOUIRA	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
province	106 271	118 091	0,66	344 009	323 013	-0,39
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province d'Essaouira, l'expansion urbaine croîtrait nettement au dépend de son homologue rurale à des taux d'accroissement annuels respectifs de +0.66% pour le premier milieu et de -0.39% pour le deuxième. Cet accroissement est nettement inférieur à celui qui serait enregistré au niveau régional.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de 106 mille à 118 mille habitants durant la période de projection tandis que celle rurale passerait de 344 mille à près de 323 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
province	23,6	24,9	26,8
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine de la province serait le même que celui de la région entre 2014 et 2020 par contre un peu plus fort entre 2020 et 2030 par rapport à celui régional.

La province d'Essaouira qui était, en 2014, essentiellement rurale le resterait à l'horizon 2030. Il s'agit d'un taux d'urbanisation qui n'évoluerait pas plus de trois points (26,8% en 2030 contre 23,6% en 2014), une expansion urbaine non suffisante vue que la population rurale constituerait toujours presque les 3 / 4 de la population totale de la province d'ici 2030.

E- Préfecture de Marrakech

La population de la préfecture de Marrakech passerait de 1.33 millions d'habitants en 2014 à 1.5 millions en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 0.75%. Ce taux équivaut de près celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global (TAG) de la préfecture entre 2014 et 2030 serait 12.7%, inférieur au niveau moyen de son homologue régional durant la période de projection (14.0%).

Tableau 1 : projection de la population de la préfecture de 2014 à 2030

MARRAKECH	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
Préfecture	1 327 397	1 405 373	1 496 099	29,4	29,4	29,1	0.75
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la préfecture dans la région se fixerait ainsi aux alentours de 29% durant la période de projection, et ce suivant un rythme quasi stable

passant de 29.4 % en 2014 et en 2020 à 29.1% en 2030. Alors qu'au niveau régional ce poids atteindrait près de 13 % du niveau national.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale : 2014 et 2030

	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
Préfecture	977 969	1 120 881	0,86	349 428	375 218	0,45
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la préfecture de Marrakech, l'expansion urbaine croîtrait nettement au dépend de son homologue rurale à des taux d'accroissement annuels respectifs de 0.86% pour le premier milieu et de 0.45% pour le second. Cet accroissement est légèrement supérieur à celui qui serait enregistré au niveau régional pour les deux milieux.

Ainsi la population urbaine de la préfecture passerait de près de 978 mille à plus d'un million d'habitants durant la période de projection, tandis que celle rurale passerait de 349 mille à plus de 375 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
Préfecture	73,7	74,3	74,9
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine serait de plus en plus important, passant ainsi de 73.7% à 74.9% entre 2014 et 2030.

La préfecture de Marrakech qui était, en 2014, essentiellement urbaine le resterait d'ici à 2030. Il s'agit d'un taux d'urbanisation qui évoluerait de 0.6 point entre chaque décennie : une expansion urbaine allant avec un rythme évalué à la moitié de celui de la région.

F- Province de Rehamna

La population de la province de Rehamna passerait de 314 mille habitants en 2014 à 370 mille en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 1.02 %. Ce taux dépasse légèrement celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global (TAG) de la province entre 2014 et 2030 est en troisième position avec 17.7%, ce taux l'emportera sur celui enregistré au niveau régional (14%).

Tableau 1 : projection de la population de la province de 2014 à 2030

	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
REHAMNA	314 361	335 028	369 960	7,0	7,0	7,2	1,02
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région stagnerait ainsi durant la période de projection, et ce suivant un rythme stable passant de 7% en 2014 à 7.2 % en 2030. Alors qu'au niveau régional ce poids atteindrait plus de 13 % du niveau national.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
REHAMNA	102 524	123 834	2,94	211 837	206 992	-0,14
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province de Rehamna, l'expansion urbaine croitrait nettement au dépend de son homologue rurale, à des taux d'accroissement annuels respectifs de +2.94 % pour le premier milieu et à l'opposé -0.14% pour le deuxième. Cet accroissement urbain marque une large supériorité par rapport à celui qui serait enregistré au niveau régional 0.75%.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de plus de 102 mille à 124 mille habitants durant la période de projection tandis que celle rurale diminuerait de 212 mille à 207 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
REHAMNA	32,6	37,0	44,1
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine de la province serait beaucoup plus rapide que son homologue au niveau régional, vu que la montée au niveau de la province afficherait plus que onze points alors qu'au niveau régional cette élévation ne sera pas plus de 3 points.

En 2014, la province de Rehamna était constituée d'une population principalement rurale, cette situation le resterait mais à moindre degré. Les ruraux qui représentaient 67,4% représenteraient 62,6% de la population totale de la province à l'horizon 2030.

Ceci est traduit par une expansion urbaine fortement ascendante quand il s'agit d'un taux d'urbanisation qui évoluerait de plus de 11 points (44,1 % contre 32,6 %).

G- Province de Safi

La population de la province de Safi passerait de 691 mille habitants en 2014 à 728 mille en 2030, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 0.33 %. Ce taux légèrement dépassé par celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le taux d'accroissement global (TAG) de la province entre 2014 et 2030 est en sixième position avec seulement 5.4%, dépassé fortement par celui enregistré au niveau régional (14%).

Tableau 1 : projection de la population de la province de 2014 à 2030

	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
SAFI	690 960	711 848	728 106,0	15,3	14,9	14,2	0,33
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région s'affaiblirait ainsi durant la période de projection, et ce suivant un rythme dégressif passant de 15.3 % en 2014 à 14.2 % en 2030. Alors qu'au niveau régional ce poids atteindrait plus de 13 % du niveau national.

Tableau 2 : projection de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
SAFI	345 217	370 602	0,44	345 743	357 504	0,21
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province de Safi, l'expansion urbaine croîtrait nettement relativement à son homologue rurale, plus de deux fois, à des taux d'accroissement annuels respectifs de +0.44 % pour le premier milieu et rien que 0.21% pour le deuxième. Cet accroissement urbain restera inférieur à celui qui serait enregistré au niveau régional 0.75%.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de 345 mille à 371 mille habitants durant la période de projection tandis que celle rurale passerait de 346 mille à 357 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
SAFI	50,0	50,5	50,9
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine de la province serait un peu moins rapide que son homologue au niveau régional, vu que la montée au niveau de la province n'afficherait que moins d'un point alors qu'au niveau régional cette élévation sera plus de 2 points.

La province de Safi qui, en 2014 était équitablement répartit entre les deux milieux en terme de population, serait plus urbaine que rurale à l'horizon 2030. Il s'agit d'un TAAM urbain qui évoluerait deux fois plus que celui rural (0,44 % contre 0,21%), une expansion urbaine ascendante vue que la population urbaine constituerait presque 51% de la population totale de la province d'ici 2030.

H- Province de Youssoufia

La population de la province de Youssoufia passerait de 251.6 mille habitants en 2014 à 263.7 mille en 2030, soit un TAAM (taux d'accroissement annuel moyen) de 0.29 %. Ce taux reste inférieur à celui enregistré au niveau régional (0,82%).

Le TAG, taux d'accroissement global de la province entre 2014 et 2030 serait le plus bas au niveau régional (4,8%) après celui de la province d'Essaouira -2.0%.

Tableau 1 : projections de la population de la province de 2014 à 2030

Province DE YOUSOUFIA	Population			Poids DANS LA REGION (en %)			TAAM
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	(%)
province	251 600	258 409	263 665	5,6	5,4	5,1	0,29
Région Marrakech- Safi	4 510 691	4 774 413	5 142 271	13,4	13,3	13,1	0,82

La répartition en pourcent du poids démographique de la province dans la région oscillerait aux alentours de 5% durant la période de projection, et ce suivant un rythme dégressif passant de 5.6% en 2014 à 5.1 % en 2030. Alors qu'au niveau régional ce poids stagnerait aux environs de 13 % du niveau national.

Tableau 2 : projections de la population urbaine et rurale: 2014 et 2030

	Population urbaine			Population rurale		
	2014	2030	TAAM (%)	2014	2030	TAAM (%)
YOUSOUFIA	100 689	107 963	0,37	150 911	155 702	0,16
Région Marrakech- Safi	1 931 930	2 347 674	0,75	2 578 761	2 794 597	0,31

Au niveau de la province de Youssoufia, l'expansion urbaine croîtrait deux fois plus que son homologue rurale à des taux d'accroissement respectifs de 0.37% et 0.16%. Cet accroissement ne représente que la moitié de celui qui serait enregistré au niveau régional pour les deux milieux.

Ainsi la population urbaine de la province passerait de près de 101 mille à 108 mille habitants durant la période de projection, tandis que celle rurale passerait de 151 mille à près de 156 mille habitants en 2030.

Tableau 3 : évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030

	2014	2020	2030
YOUSSOUFIA	40,0	40,6	40,9
Région Marrakech- Safi	42.8	44.1	45.7

Par milieu de résidence, le rythme de l'expansion urbaine de la province serait moindre que celui de la région. la province de Youssoufia qui était, en 2014, essentiellement rurale le resterait d'ici à 2030. Il s'agit d'un taux d'urbanisation qui n'évoluerait pas plus d'un point (40,9% en 2030 contre 40,0% en 2014), alors que la région trouverait un rythme d'urbanisation trois fois supérieur (45,7% en 2030 contre 42,8% en 2014).

III.2- Evolution du poids démographique de la population par commune

A- Province d'Al Haouz

Avec un taux d'accroissement de 1.7%, la province d'Al Haouz enregistrerait une hausse de 182349 habitants au niveau de 34 communes, et à l'opposé une baisse de 6098 habitants au niveau de 11 communes dont la municipalité d'Amizmiz.

Le croît démographique serait marqué par la participation de 46% de la municipalité d'Ait Ourir et des deux communes rurales Ourika et Sidi Abdallah Ghiat à elles seules. Les autres communes y participeraient avec des parts allant de 0.1% à 9% de ce croît.

Par contre, les onze communes restantes, en majorité rurales auront un impact sur le décroît de la population en 2030, soit une baisse de 6098 habitants, où le poids de ces communes irait jusqu'à 25.7%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique dans
la population de la province est le plus élevé : 2014, 2020 et 2030

Communes de la province d'Al Haouz (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Ait Ourir (Mun.)	6,8	8,2	10,8
Ourika	6,5	7,1	8,0
Aghouatim	5,4	5,7	6,3
Sidi Abdallah Ghiat (Rur.)	4,8	5,3	6,2
Ait Faska	4,6	4,9	5,5
Sti Fadma	4,2	4,0	3,5
Ghmate (Rur.)	4,2	4,0	3,6
Tighedouine	4,0	3,7	3,1
Tidili Mesfioua	3,8	3,5	2,9

Les six communes les plus peuplées (28%) en 2014, continueraient de l'être en 2030. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 37% de l'accroissement démographique total de la province.

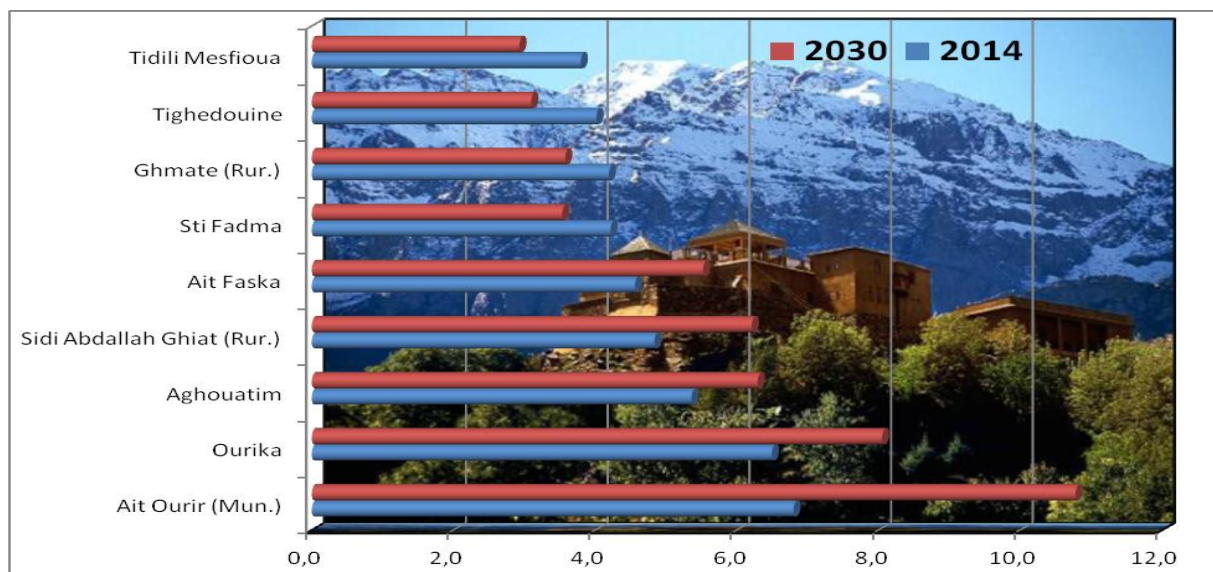
En terme de vitesse d'accroissement, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) oscillerait dans une fourchette de -1.3% à +3.1%.

Ce sont les entités urbaines d'Ait Ourir et Sidi Abdallah Ghiat qui connaîtraient les taux les plus élevés entre 2014 et 2030 avec 3.1 % et 2.9% respectivement.

En revanche, les communes Sidi Badhaj et Moulay Brahim connaîtraient le rythme décroissant du TAAM le plus important soit respectivement - 1,3% et -0,9%.

Graphique 1 : les neuf premières communes dont le poids

démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les trois communes urbaines Ait Ourir, Amizmiz et Tahannaout continueraient elles seules à représenter plus des trois quarts de la population urbaine de la province : 77,3% en 2014 et 81,6 % en 2030.

La commune urbaine Ait Ourir verrait sa population urbaine passer de 38,7 mille en 2014 à près de 80,6 mille habitants vers 2030 et celle de Tahannaout de 12 mille en 2014 à près de 19 mille habitants à l’horizon 2030.

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la région en 2014

communes	Poids (en%) dans l’urbain De la province en 2014	Taux d’urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Ait Ourir (Mun.)	46,0	6,78	8,22	11,49	10,78
Amizmiz (Mun.)	17,0	2,51	2,31	2,55	1,90
Tahannaout (Mun.)	14,3	2,11	2,29	2,93	2,52
Ghmate (AC)	1,4	0,21	0,22	0,27	0,23
Sidi Abdallah Ghiat (AC)	2,0	0,30	0,35	0,49	0,45
Lalla Takarkoust (AC)	4,8	0,71	0,69	0,80	0,62
Moulay Brahim (AC)	3,7	0,55	0,46	0,47	0,32
Tameslohte (AC)	10,7	1,58	1,69	2,13	1,79

B- Province de Chichaoua

Cité dessus, avec un taux d'accroissement de 0.93%, la province de Chichaoua enregistrerait une hausse de la population au niveau de 20 communes sur les 36, dont les trois entités urbaines et 17 autres rurales.

Le croît démographique serait en 2030 de 58651 habitants avec une participation de 61% des deux municipalités de Chichaoua et d'Imintanoute à elles seules. Les autres communes y participeraient avec des parts allant jusqu'à 10% de ce croît pour la commune rurale de Lamzoudia comme exemple.

Par contre, les quatre autres communes restantes, toutes rurales connaîtront un décroît de la population en 2030, soit une baisse de 11375 habitants, où le poids de ces communes oscillerait entre - 2.2% et -0.1%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique

Dans la population de la province est le plus élevé en 2014

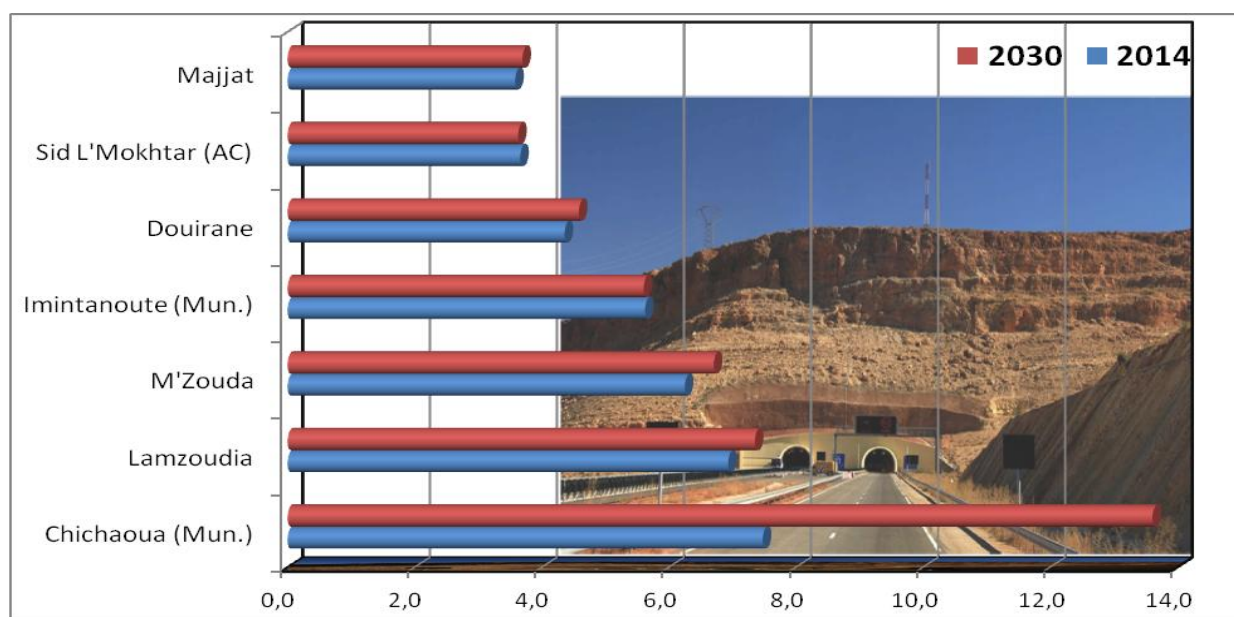
Communes Province Chichaoua (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Chichaoua (Mun.)	7,5	9,6	13,6
Lamzoudia	6,9	7,1	7,4
M'Zouda	6,3	6,4	6,7
Imintanoute (Mun.)	5,6	5,7	5,6
Douirane	4,4	4,5	4,6
Sid L'Mokhtar (AC)	3,7	3,7	3,6
Majjat	3,6	3,6	3,7

Les sept communes les plus peuplées (38%) en 2014, continueraient de l'être en 2030. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 45,2% de l'accroissement démographique total de la province.

En terme de vitesse d'accroissement, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) oscillerait dans une fourchette de -0.9% à +3.1%. C'est la commune urbaine de Chichaoua qui connaîtrait le taux le plus élevé entre 2014 et 2030.

En revanche, les communes rurales Rahhala et Ouad L'bour seront celles qui connaîtraient les TAAM décroissants les plus importants soit - 0,7% et -0,9% respectivement.

Graphique 1 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les communes urbaines Chichaoua et d'Imintanoute continueraient à représenter plus de 78% de la population urbaine de la province.

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la région en 2014

communes	Poids (en%) dans l'urbain De la province en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Chichaoua (Mun.)	44,6	7,5	9,6	11,5	13,6
Imintanoute (Mun.)	33,6	5,6	5,7	5,7	5,6
Sid L'Mokhtar (AC)	21,8	3,7	3,7	3,7	3,6

La commune urbaine Chichaoua verrait sa population urbaine passer de 28 mille en 2014 à près de 58 mille habitants vers 2030 .Ceci est bien traduit par la hausse du taux d’urbanisation de cette entité territoriale urbaine, elle grimperait d’une moyenne quinquennale de 2,1% à l’horizon 2030.

C- Province d’El Kelâa des Sraghnas

Cité dessus, avec un taux d’accroissement de 1.4%, la province d’El Kelâa enregistrerait une hausse de la population au niveau de 40 communes sur les 44, dont les cinq entités urbaines et 35 autres rurales.

Le croît démographique serait en 2030 de 132341 habitants avec une participation de 46.4% des deux municipalités d’El Kelâa et de Laattaouia à elles seules. Les autres communes y participeraient avec des parts allant de 0.2% à 6.1% de ce croît.

Par contre, les quatre autres communes restantes, toutes rurales connaîtront un décroît de la population en 2030, soit une baisse de 2813 habitants, où le poids de ces communes oscillerait entre - 1.7% et -0.1%.

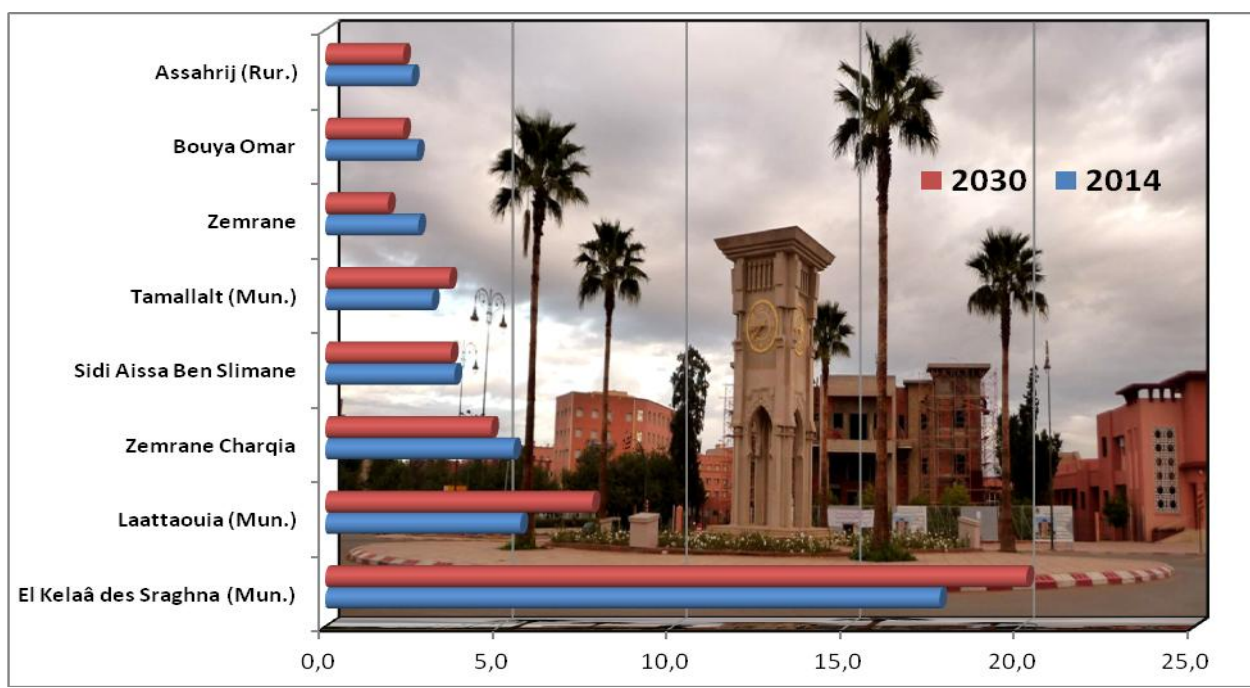
Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique
Dans la population de la province est le plus élevé en 2014

Communes Province El Kelaâ des Sraghnas (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
El Kelaâ des Sraghna (Mun.)	17,7	18,8	20,2
Laattaouia (Mun.)	5,6	6,4	7,7
Zemrane Charqia	5,4	5,2	4,8
Sidi Aissa Ben Slimane	3,7	3,7	3,6
Tamallalt (Mun.)	3,1	3,3	3,6
Zemrane	2,7	2,3	1,8
Bouya Omar	2,6	2,5	2,2
Assahrij (Rur.)	2,5	2,4	2,2

Les six communes les plus peuplées (38.2%) en 2014, continueraient de l’être en 2030. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 64,7% de l’accroissement démographique total de la province.

En terme de vitesse d'accroissement, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) oscillerait dans une fourchette de -0.6% à +2.5%. Ce sont les quatre communes urbaines plus celle rurale Oulad El Garne qui connaîtraient les taux les plus élevés entre 2014 et 2030 de 1.5 % à 2.5%. En revanche, la commune rurale Zemrane connaîtrait le TAAM le plus important soit - 0,6% .

Graphique 1 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les communes urbaines El Kelaâ des Sraghna, Laattaouia et Tamallalt continuerait à représenter plus de 90% de la population urbaine de la province : 92,3% en 2014, et 91,2 % en 2030.

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la région en 2014

communes	Poids (en%) dans l'urbain De la province en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
El Kelaâ des Sraghna (Mun.)	61,9	17,68	18,76	19,54	20,18
Laattaouia (Mun.)	19,7	5,62	6,38	7,03	7,69
Sidi Rahhal (Mun.)	6,4	1,83	2,13	2,40	2,68
Tamallalt (Mun.)	10,7	3,07	3,28	3,44	3,58

La commune urbaine d'El Kelaâ des Sraghna verrait sa population urbaine passer de 94,8 mille en 2014 à près de 134,9 mille habitants vers 2030 et celle de Laattaouia de 30,1 mille en 2014 à près de 51,4 mille habitants à l'horizon 2030.

Ceci est bien traduit par la hausse des taux d'urbanisation de ces entités territoriales urbaines, elles grimperaient d'une moyenne de 1,2% à l'horizon 2030.

D- Province d'Essaouira

Cité dessus, avec un taux d'accroissement global négatif de -2.0%, la province d'Essaouira enregistrerait une hausse de la population au niveau de 23 communes, dont les huit communes urbaines et 15 autres rurales.

Le croît démographique serait en 2030 de 18165 habitants avec une participation de 51.4% de la municipalité d'Essaouira à elle seule. Les autres communes y participeraient avec des parts allant de 0.1% à 4.7% de ce croît.

Par contre, les autres communes restantes, toutes rurales auront un impact sur le décroît de la population en 2030, soit une baisse de 27341 habitants, où le poids de ces communes oscillerait entre 0.3% et 5.7%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014, 2020 et 2030

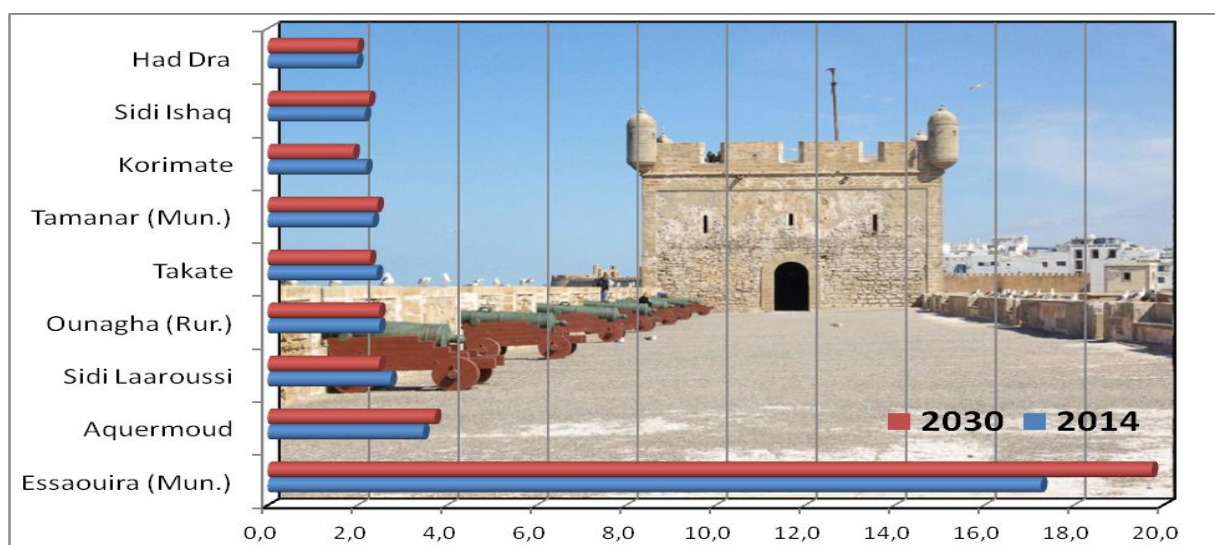
Communes Province ESSAOUIRA (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Essaouira (Mun.)	17,3	18,3	19,7
Aquermoud	3,5	3,6	3,7
Sidi Laaroussi	2,7	2,6	2,5
Ounagha (Rur.)	2,5	2,5	2,5
Takate	2,4	2,4	2,3
Tamanar (Mun.)	2,3	2,4	2,5
Korimate	2,2	2,1	1,9
Sidi Ishaq	2,2	2,2	2,3
Had Dra	2,0	2,0	2,0

Les six communes les plus peuplées (30.8%) en 2014, continueraient de l'être en 2030 (33.2%). Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 64,2% de l'accroissement démographique total de la province.

En terme de vitesse d'accroissement, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) oscillerait dans une fourchette de -1.7% à +1.7%. Ce sont les centres urbains d'Ounagha et de Smimou qui connaîtraient les taux les plus élevés entre 2014 et 2030 avec 1.7 % et 1.0% respectivement.

En revanche, les communes rurales : Ait Aissi Ihahane et Ida Ou Kazzou connaîtraient le rythme décroissant du TAAM le plus important soit respectivement - 1,7% et -1,3%.

Graphique 1 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les communes urbaines Essaouira, Tamanar, El Hanchane, Talmest et Smimou continuerait à représenter plus de 90% de la population urbaine de la province : 94,9% en 2014, et 94,2 % en 2030. La commune urbaine d'Essaouira verrait sa population urbaine passer de 77,8 mille en

2014 à près de 87,1 mille habitants vers 2030 et celle de Tamanar de 10,6 mille en 2014 à près de 10,8 mille habitants à l'horizon 2030.

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la région en 2014

communes	Poids (en%) dans l'urbain De la province en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Ait Daoud (Mun.)	2,8	0,65	0,72	0,77	0,82
El Hanchane (Mun.)	4,7	1,10	1,13	1,14	1,14
Essaouira (Mun.)	73,2	17,27	18,30	19,08	19,75
Talmest (Mun.)	4,1	0,96	0,98	0,98	0,98
Tamanar (Mun.)	9,9	2,35	2,40	2,44	2,45
Smimou (AC)	3,0	0,71	0,78	0,84	0,90

Quant aux autres entités territoriales urbaines, elles ne constitueraient que 11,7% en 2014, et baisserait à 11,1 % en 2030. Cette baisse en 2030 serait marquée par le passage modeste de la population de la municipalité Talmest de 4323 habitants en 2014 à seulement 4336 habitants en 2030.

E- Préfecture de Marrakech

Cité dessus, avec un taux d'accroissement de 0.75%, la préfecture de Marrakech n'enregistrerait une hausse de la population qu'au niveau de 4 communes rurales : Ouahat Sidi Brahim, Harbil, Saâda et Tassoultante ainsi que du centre urbain Tamensourte entre 0.3% et 18.2%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la préfecture est le plus élevé : 2014, 2020 et 2030

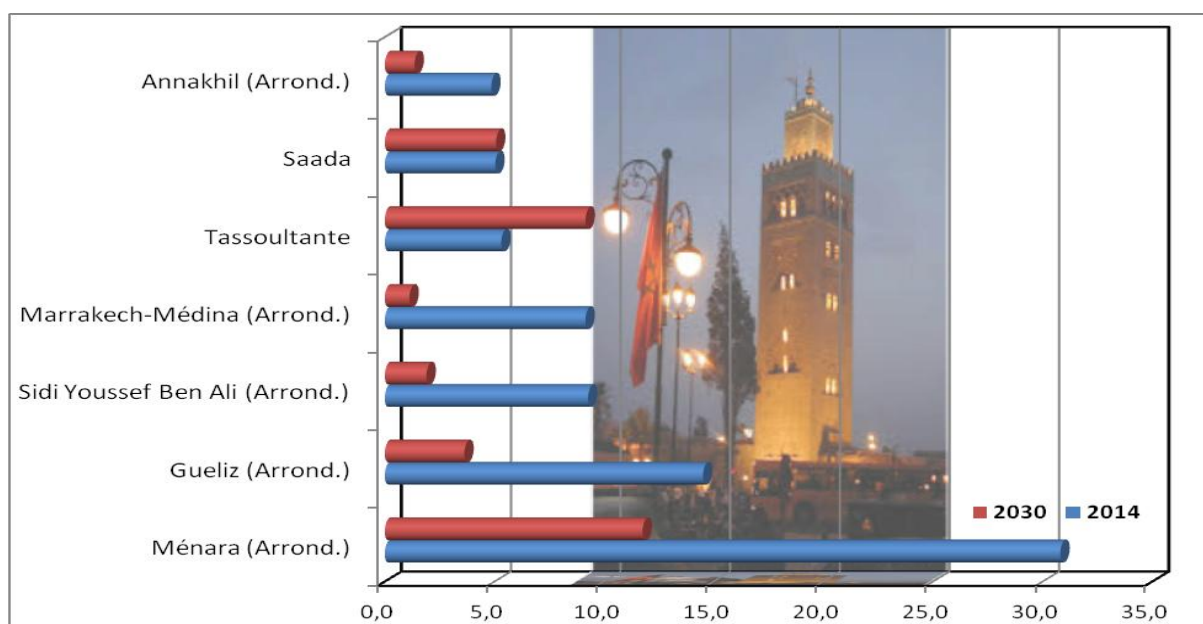
Communes de la préfecture de Marrakech (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Ménara (Arrond.)	30,8	31,4	11,8
Gueliz (Arrond.)	14,5	12,6	3,6
Sidi Youssef Ben Ali (Arrond.)	9,3	7,5	1,9
Marrakech-Médina (Arrond.)	9,2	6,1	1,1
Tassoultante	5,3	6,6	9,2
Saada	5,0	5,1	5,1
Annakhil (Arrond.)	4,9	4,4	1,4

Tout le reste des communes territoriales, à savoir : les cinq arrondissements, la municipalité Méchouar-Kasba, trois centres urbains et neuf communes rurales enregistreraient des taux d'accroissement négatifs allant de -0.4% à -4.7%.

Le croît démographique serait en 2030 de 870034 habitants avec une forte participation de la ville de Tamensourte.

Par contre, les autres communes territoriales restantes, auront un impact sur le décroît de la population en 2030, soit une baisse de 701332 habitants, où le poids de tous les arrondissements oscillerait entre 6.3% et 33.2%.

Graphique 1 : les six premières communes dont le poids démographique dans la population de la préfecture est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les arrondissements Ménara, Gueliz et Annakhil en plus de la ville de Tamensourte continueraient à représenter un peu plus de 71% de la population urbaine de la préfecture : 52,0% en 2014 et 71,1 % en 2030. Les taux d'urbanisation de ces entités territoriales

enregistreraient des baisses notables au dépend d'une hausse remarquable de celui de la ville de Tamensourte (1,79% en 2014 et 54.33% en 2030)

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la préfecture en 2014

communes	Poids (en%) dans l'urbain de la préfecture en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Ménara (Arrond.)	41,82	30,81	31,44	24,34	11,76
Gueliz (Arrond.)	19,70	14,51	12,64	8,57	3,63
Sidi Youssef Ben Ali (Arrond.)	12,58	9,27	7,49	4,78	1,90
Marrakech-Médina (Arrond.)	12,42	9,15	6,10	3,31	1,12
Annakhil (Arrond.)	6,59	4,86	4,41	3,10	1,36
Tamensourte (AC)	2,44	1,79	9,44	28,68	54,33

F- Province de Rehamna

Cité dessus, avec un taux d'accroissement de 1.02%, la province de Rehamna enregistrerait une hausse de la population au niveau de 12 communes sur les 26, dont les deux communes urbaines et le centre urbain Skhour Rehamna en plus de 9 entités rurales.

Le croît démographique serait en 2030 de 55600 habitants avec une participation de 87% des deux municipalités Ben Guérir et Sidi Bou Othmane à elles seules. Les autres communes y participeraient avec des parts allant de 0.1% jusqu'à 3.5% de ce croît.

Par contre, les 14 autres communes restantes, toutes rurales connaîtront un décroît de la population en 2030, soit une baisse de 12584 habitants, où le poids de ces communes oscillerait entre - 0.1% et -4.7%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique

Dans la population de la province est le plus élevé en 2014

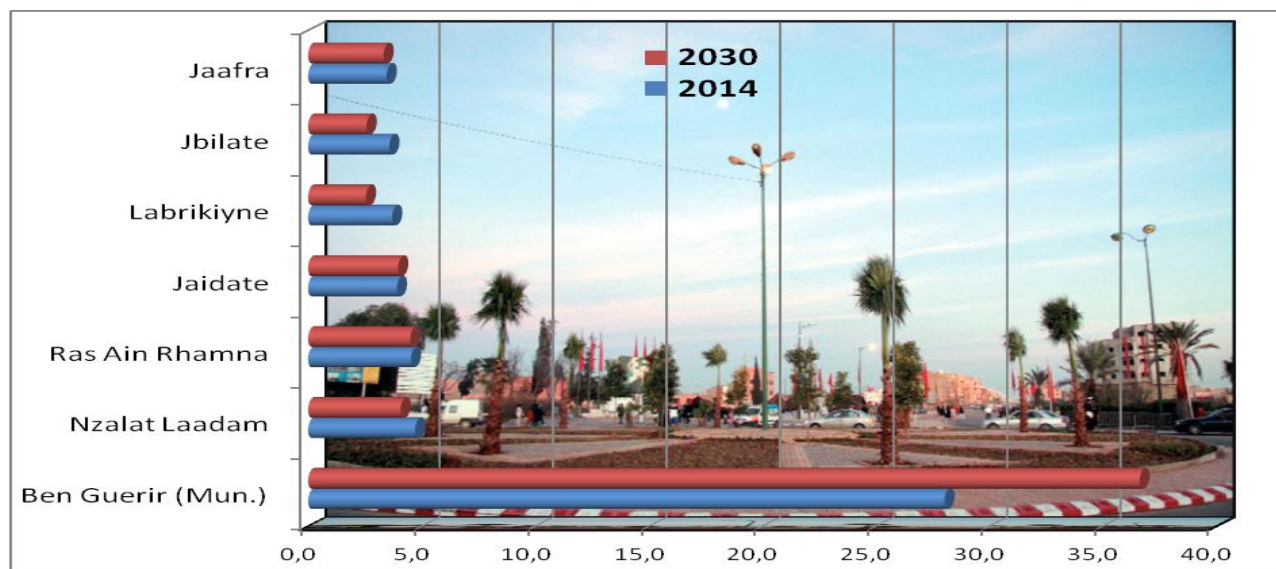
Communes Province REHAMNA (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Ben Guerir (Mun.)	28,0	31,4	36,6
Nzalat Laadam	4,7	4,5	4,1
Ras Ain Rhamna	4,5	4,5	4,5
Jaidate	3,9	4,0	4,0
Labrikiyne	3,7	3,2	2,5
Jbilate	3,6	3,2	2,6
Jaafra	3,5	3,4	3,3

Les sept communes les plus peuplées (52%) en 2014, continueraient de l'être en 2030. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 90% de l'accroissement démographique total de la province.

En terme de vitesse d'accroissement, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) oscillerait dans une fourchette de -1.1% à +3.4%. C'est la commune urbaine de Sidi Bou Othmane qui connaîtrait le taux le plus élevé entre 2014 et 2030.

En revanche, les TAAM décroissants les plus importants seraient au niveau des communes rurales Sidi Ghanem (-1.1%) Sidi Mansour et Labrikiyne (-0,8%).

Graphique 1 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les deux communes urbaines Ben Guérir et Sidi Bou Othmane continueraient à représenter près de 42% de la population totale de la province.

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la région en 2014

communes	Poids (en%) dans l'urbain De la province en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Ben Guerir (Mun.)	85,9	28,0	31,4	34,1	36,6
Sidi Bou Othmane (Mun.)	8,9	2,9	3,8	4,6	5,6
Skhour Rehamna (AC)	5,2	1,7	1,7	1,8	1,8

La commune urbaine Ben Guérir verrait sa population urbaine passer de 88 mille en 2014 à près de 136 mille habitants vers 2030 .Le taux d'urbanisation de cette entité territoriale urbaine passerait de 28% à près de 37% à l'horizon 2030.

G- Province de Safi

Cité dessus, avec un taux d'accroissement de 0.33%, la province de Safi enregistrerait une hausse de la population au niveau de 19 communes sur les 28, dont les deux communes urbaines, trois "autres centres urbains " et 14 entités rurales.

Le croît démographique serait en 2030 de 37146 habitants avec une participation de 59% des deux municipalités de Safi et de Sebt Gzoula à elles seules. Les autres communes y participeraient avec des parts allant de 0.6% jusqu'à 11% de ce croît pour la commune rurale de Hrara.

Par contre, les neuf autres communes restantes, toutes rurales connaîtront un décroît de la population en 2030, soit une baisse de 8426 habitants, où le poids de ces communes oscillerait entre - 0.3% et -5.4%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique

Dans la population de la province est le plus élevé en 2014

Communes Province Safi (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Safi (Mun.)	44,6	44,7	44,2
El Ghiate	3,6	3,4	3,2
Hrara (Rur.)	3,6	3,7	4,0
Ayir (Rur.)	3,4	3,4	3,5
Nagga	3,3	3,3	3,3
Sebt Gzoula (Mun.)	2,7	3,0	3,7
Lamrasla	2,6	2,7	2,7

Les sept communes les plus peuplées (63.7%) en 2014, continueraient de l'être en 2030. Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 79% de l'accroissement démographique total de la province.

En terme de vitesse d'accroissement, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) oscillerait dans une fourchette de -0.4% à +1.9%. C'est le centre urbain (au sens statistique) de Laakarta (AC) qui connaîtrait le taux le plus élevé entre 2014 et 2030.

En revanche, les communes rurales Lahdar, Atouabet ,El Ghiate et Bouguedra seront celles qui connaîtraient les TAAM décroissants les plus importants soit - 0,3% pour les trois premières communes et -0,4% pour la dernière.

Graphique 1 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, les communes urbaines Safi et Sebt Gzoula continueraient à représenter près de 95% de la population urbaine de la province.

Tableau 5 : proportion de la population urbaine (en %) dans les communes comptant au moins 2% de la population urbaine de la région en 2014

communes	Poids (en%) dans l'urbain De la province en 2014	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Safi (Mun.)	89,2	44,57	44,67	44,53	44,16
Jamaat Shaim (Mun.)	3,3	1,63	1,60	1,57	1,53
Sebt Gzoula (Mun.)	5,3	2,67	3,03	3,35	3,69

La commune urbaine safi verrait sa population urbaine passer de 308 mille en 2014 à près de 322 mille habitants vers 2030 .Le taux d'urbanisation de cette entité territoriale urbaine oscillerait autour d'une moyenne quinquennale de 44,5% à l'horizon 2030.

H- Province de Youssoufia

Pour la période des projections de la population des communes de la province de Youssoufia, il s'avérerait que la commune urbaine Echemmaia contribuerait avec une grande part du croit démographique dans la province, soit 32,1%, suivie par la commune urbaine Youssoufia de 31.0% et des communes rurales Jnane bouih 18.5% et Sidi Chiker de 15.9%.

Tableau 4 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014, 2020 et 2030

Communes Province YOUSOUFIA (communes classées selon leur poids en 2014)	Poids (en %)		
	2014	2020	2030
Youssoufia (Mun.)	26,8	27,1	27,0
Echemmaia (Mun.)	9,6	10,1	10,7
Ighoud (Rur.)	8,4	8,2	7,9
Sidi Chiker	8,2	8,3	8,5
Jdour	8,0	7,9	7,8

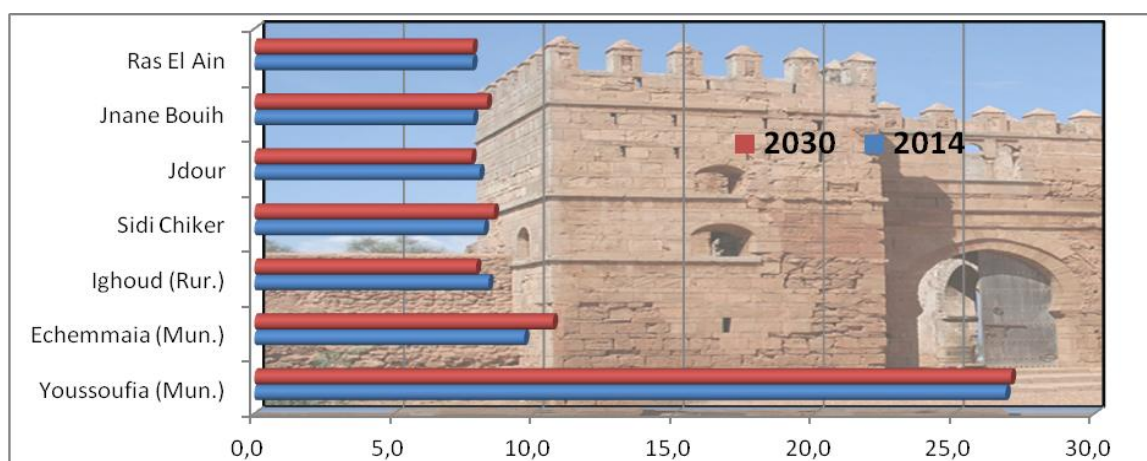
Les deux communes urbaines les plus peuplées en 2014, continueraient de l'être en 2030.

Elles contribueraient ainsi à elles seules par environ 97,5% de l'accroissement démographique total de la province.

En termes de vitesse d'accroissement, c'est le centre urbain (au sens statistique) d'Ighoud qui connaîtrait le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) le plus élevé entre 2014 et 2030 avec 1.36 %, soit un taux supérieur à la moyenne provinciale pour la période qui est de 0.3%.

En revanche, les communes rurales : Sidi Ahmed, El Gantour, Lakhoulqa et Esbiaat connaîtraient un rythme de croissance quasi-stable à décroissant et plus important encore pour la commune de Sidi Ahmed (-0.51 %).

Graphique 1 : les premières communes dont le poids démographique dans la population de la province est le plus élevé : 2014 et 2030



Par ailleurs, le poids de l'urbain des communes Echemmaia et Youssoufia continuerait à représenter un peu plus de 90% de la population urbaine de la province : 91,1% en 2014, et 92,0 % en 2030. La commune urbaine de Youssoufia verrait sa population urbaine passer de 67,5 mille en 2014 à près de 71,3 mille habitants vers 2030 et celle de Echemmaia de 24,2 mille en 2014 à près de 28,1 mille habitants à l'horizon 2030.

Tableau 5: proportion de la population urbaine (en %) des communes
dans la population urbaine de la province en 2014

communes	Poids (en%) dans De la province en	Taux d'urbanisation (en%)			
		2014	2020	2025	2030
Echemmaia (Mun.)	24,1	9,63	10,07	10,39	10,66
Youssoufia (Mun.)	67,0	26,83	27,07	27,12	27,02
Ighoud (AC)	1,8	0,72	0,81	0,88	0,95
Sidi Ahmed (AC)	7,1	2,83	2,64	2,48	2,31

Quant aux centres urbains Ighoud et Sidi Ahmed, ils ne constitueraient que 3,6% de la population de la province en 2014, et baisserait à 3,3 % en 2030. Cette baisse serait marquée par le passage de la population du centre Sidi Ahmed de 7129 habitants en 2014 à 6100 habitants seulement en 2030.

III.3- Evolution de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux entre 2014 et 2030.

A- Province d'Al Haouz

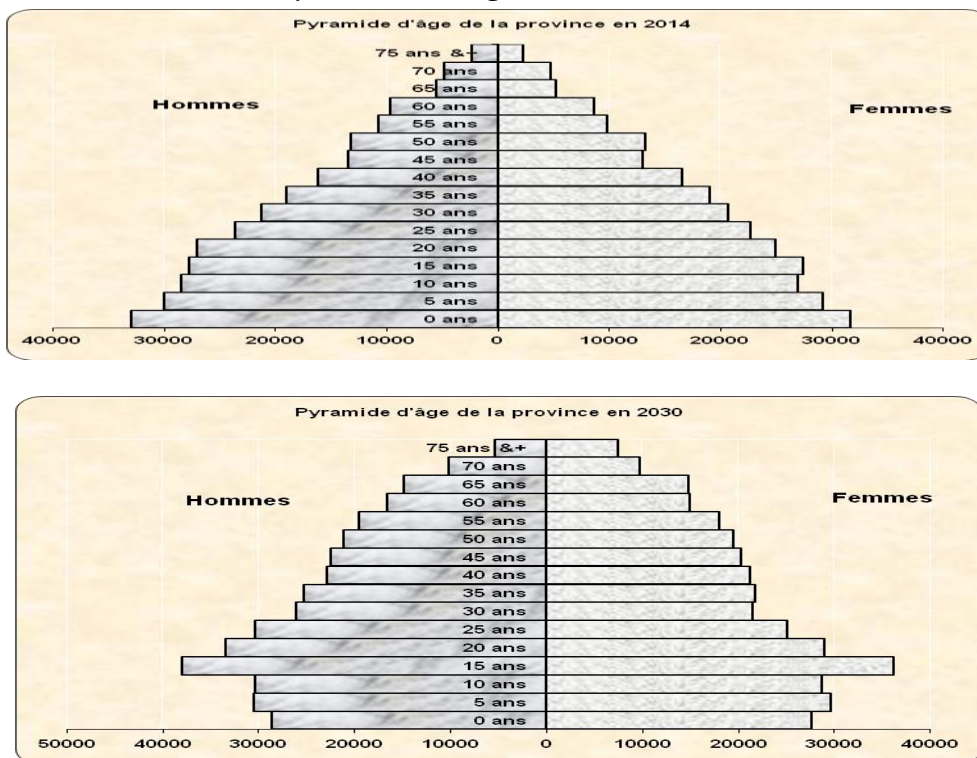
	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	31,4	28,9	23,5	0-14 ans	29,8	27,3	23,5	0-14 ans	31,6	29,3	23,5
15-59 ans	59,5	59,4	60,5	15-59 ans	61,8	61,6	60,5	15-59 ans	59,0	58,9	60,5
60 ans et +	9,2	11,7	16,0	60 ans et +	8,3	11,2	16,1	60 ans et +	9,3	11,8	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population de la province d'Al Haouz entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans), considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 31,4% en 2014 à 23,5 % en 2030, ce qui peut être expliqué par une baisse de la natalité.

Ce rythme de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes de 15 à 59 ans connaîtraient une petite augmentation de 59,5% à 60,5% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse

serait plus élevé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs passeraient de 9.2% en 2014 à 16% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030



Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le net rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide au delà de 15 ans, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement apparent du sommet de la pyramide en 2030.

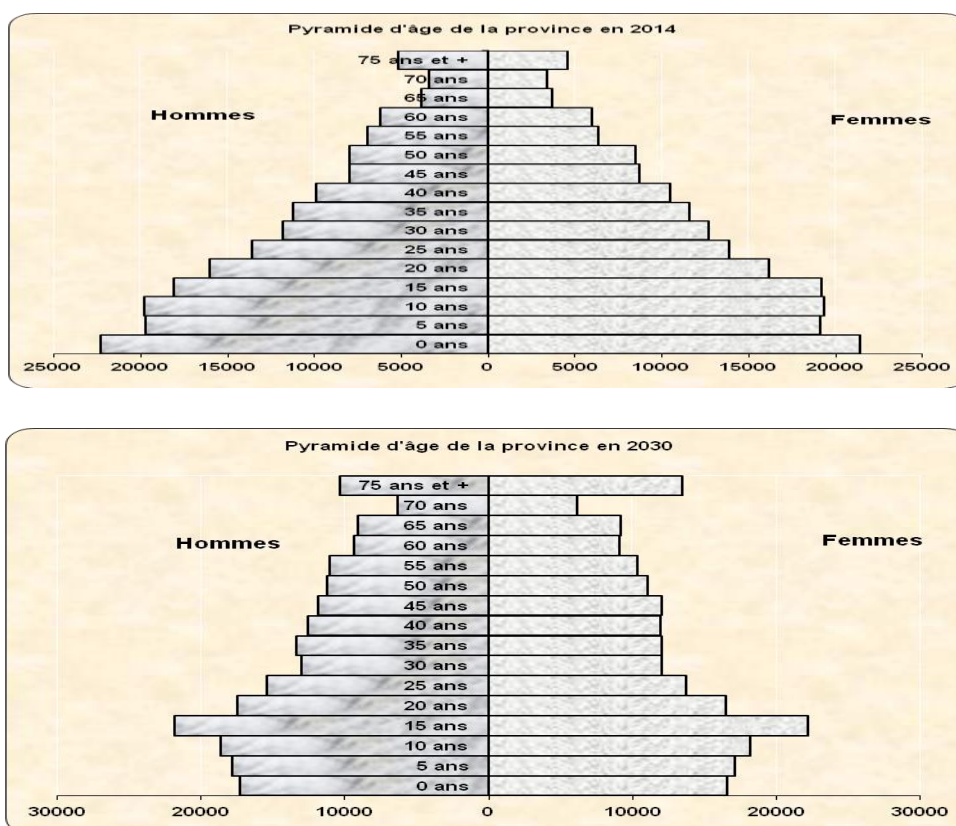
B- Province de Chichaoua

	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	33,0	30,4	24,7	0-14 ans	30,7	28,2	24,4	0-14 ans	33,4	30,9	24,7
15-59 ans	57,2	57,2	58,3	15-59 ans	61,3	61,1	60,0	15-59 ans	56,4	56,3	57,7
60 ans et +	9,8	12,4	17,1	60 ans et +	8,0	10,7	15,5	60 ans et +	10,2	12,8	17,5
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population de la province de Chichaoua entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans), considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 33.0% en 2014 à 24.7 % en 2030, ce qui ne peut être expliqué que par une baisse de la natalité.

Ce rythme de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes de 15 à 59 ans connaîtraient une petite augmentation de 57.2% à 58.3% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse serait plus élevé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs passeraient de 9.8% en 2014 à 17.1% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030



Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparait le petit rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide au delà de 15 ans, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement du sommet de la pyramide en 2030.

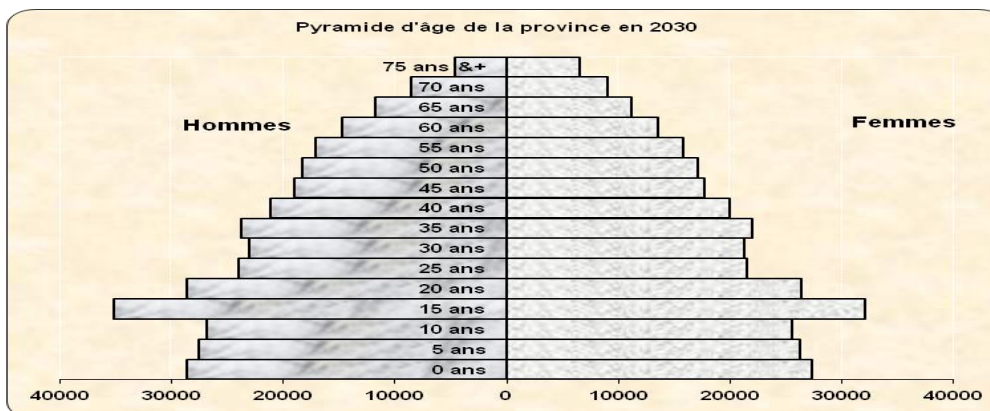
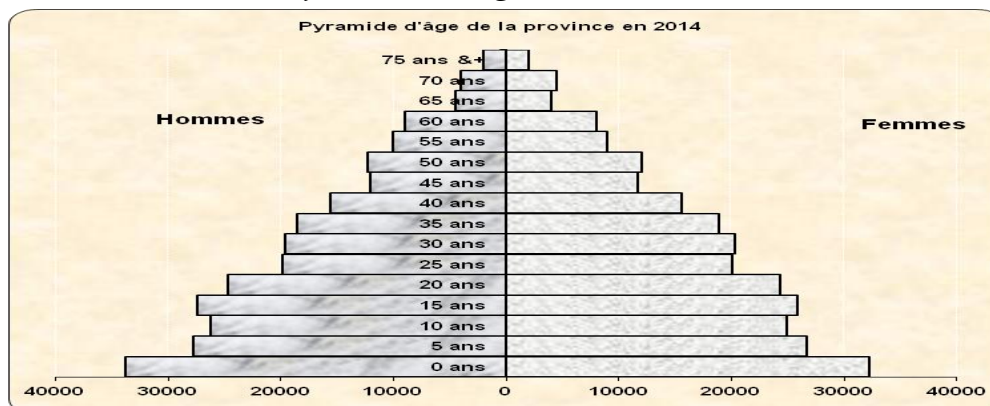
C- Province d'El Kelaâ des Sraghnas

	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	32,0	29,4	24,3	0-14 ans	30,2	27,7	24,0	0-14 ans	32,8	30,2	24,4
15-59 ans	59,4	59,5	60,4	15-59 ans	61,9	61,8	60,8	15-59 ans	58,3	58,5	60,2
60 ans et +	8,6	11,0	15,3	60 ans et +	7,9	10,6	15,2	60 ans et +	8,9	11,2	15,4
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

A- La Structure globale de l'ensemble de la population de la Province d'El Kelaâ des Sraghnas entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans), considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 32.0% en 2014 à 24.3 % en 2030, ce qui ne peut être expliqué généralement que par une baisse de la natalité.

Ce rythme de décroissance de la population se constaterait aussi chez les adultes : les jeunes 15 à 59 ans connaîtraient une légère hausse de 59.4% à 60.4% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse serait plus élevé chez les la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs s'élèveraient de 8.6% en 2014 à 15.3% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030



Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le petit rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide au delà de 15 ans, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement du sommet de la pyramide en 2030.

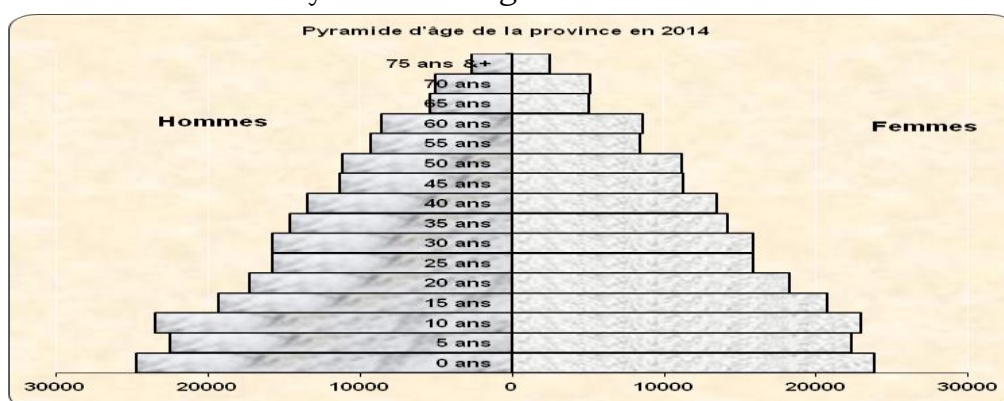
D-Province d'Essaouira

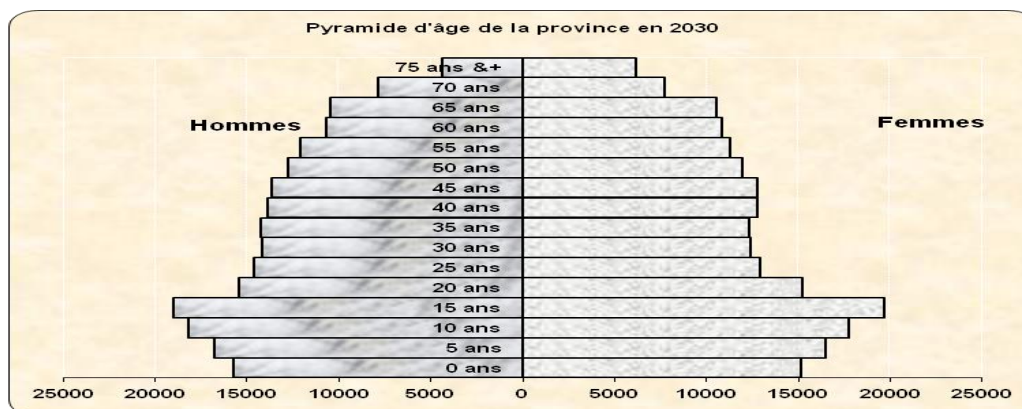
	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	31,0	28,3	22,7	0-14 ans	26,7	24,2	20,5	0-14 ans	32,4	29,7	23,5
15-59 ans	57,1	56,7	57,0	15-59 ans	63,6	63,0	61,2	15-59 ans	55,1	54,7	55,4
60 ans et +	11,8	15,0	20,4	60 ans et +	9,7	12,9	18,3	60 ans et +	12,5	15,6	21,1
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population de la province d'Essaouira entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans), considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 31.0% en 2014 à 22.7 % en 2030, cette baisse revient au milieu rural notamment (de 32.4% à 23.5 %).

Ce rythme important de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes de 15 à 59 ans connaîtraient une petite diminution de 57.1% à 57% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse considérable serait observé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs passeraient de 11.8% en 2014 à 20.4% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030





Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le net rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement apparent du sommet (60 ans et +) de la pyramide en 2030.

E- Préfecture de Marrakech

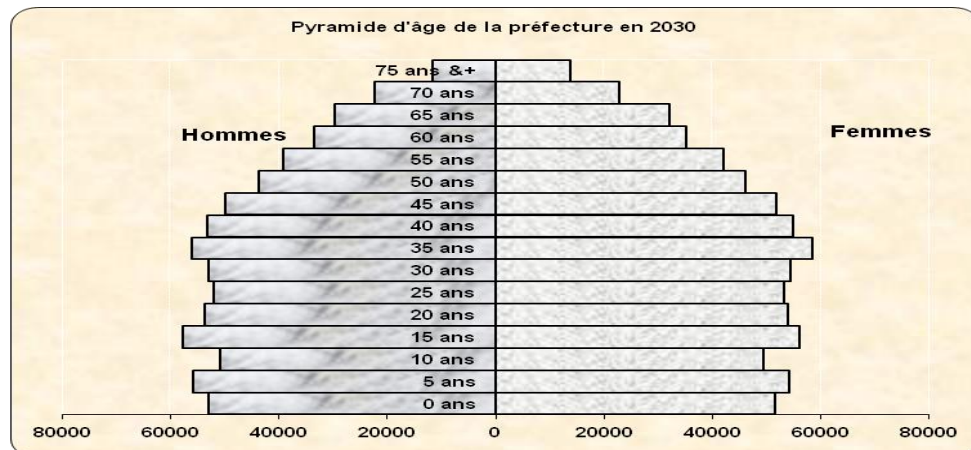
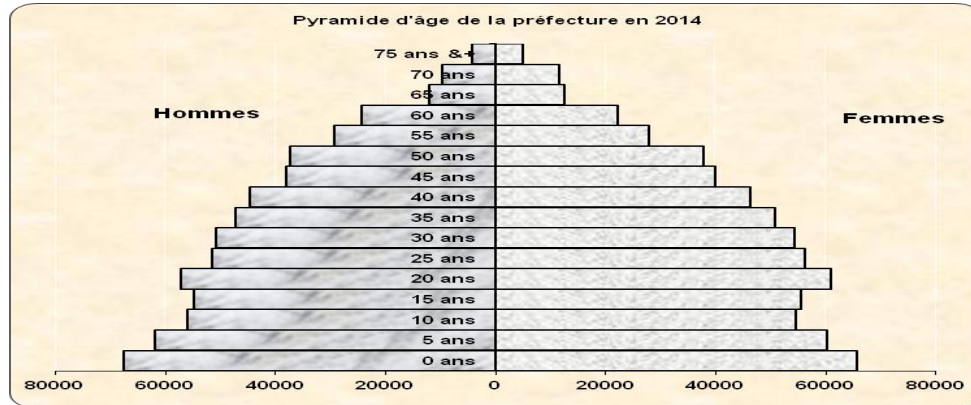
	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	27,6	25,1	21,1	0-14 ans	25,6	23,1	19,6	0-14 ans	33,2	30,9	25,3
15-59 ans	63,3	62,9	62,1	15-59 ans	64,6	63,8	61,9	15-59 ans	59,9	60,3	62,7
60 ans et +	9,1	11,9	16,8	60 ans et +	9,9	13,0	18,5	60 ans et +	6,9	8,7	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population de la préfecture de Marrakech

entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans), considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 27.6% en 2014 à 21.1 % en 2030, cette baisse revient au milieu rural notamment (de 33.2% à 25.3%).

Ce rythme important de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes de 15 à 59 ans connaîtraient une petite diminution de 63.3% à 62.1% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse serait plus élevé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs passeraient de 9.1% en 2014 à 16.8% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030



Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le net rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide au delà de 15 ans, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement apparent du sommet de la pyramide en 2030.

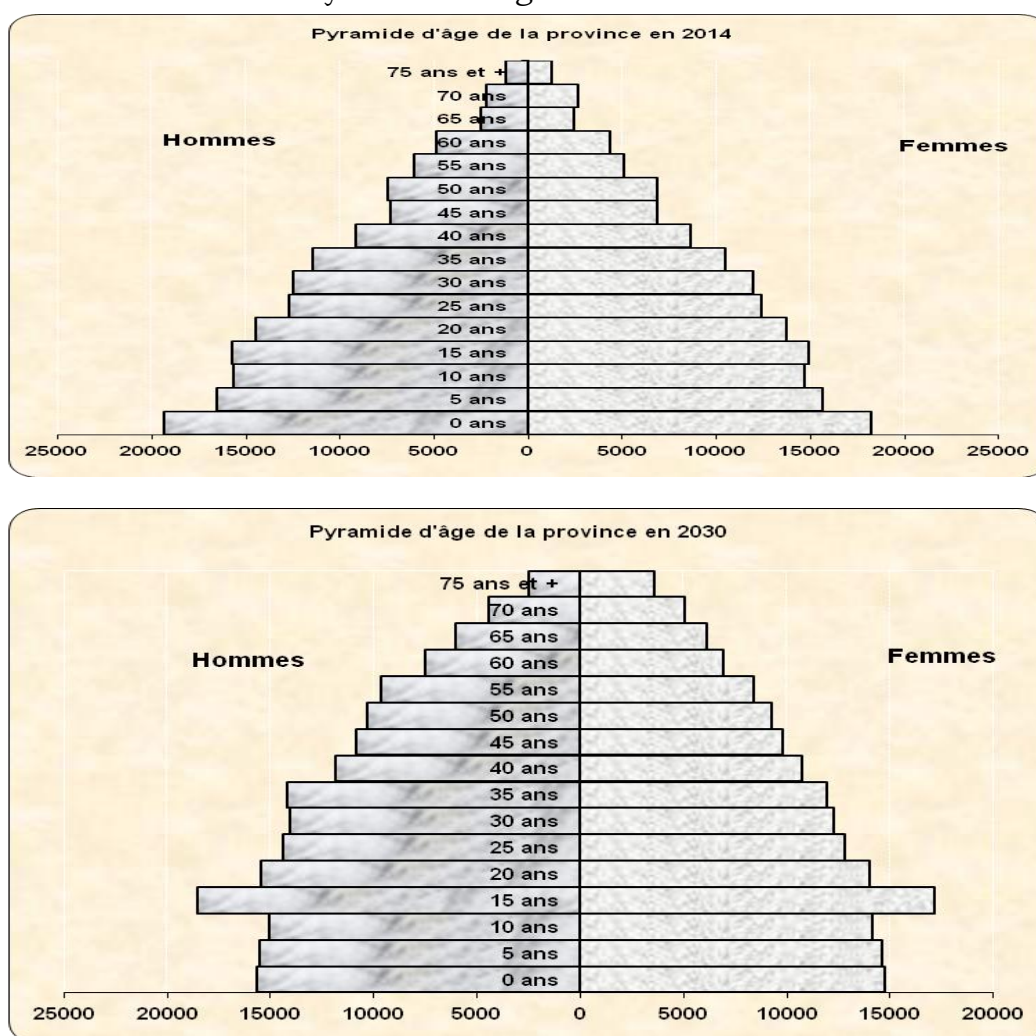
F- Province de Rehamna

	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	31,9	29,3	24,2	0-14 ans	29,9	27,5	24,1	0-14 ans	32,8	30,3	24,4
15-59 ans	59,7	60,0	61,0	15-59 ans	63,3	63,4	62,8	15-59 ans	58,0	58,1	59,7
60 ans et +	8,4	10,7	14,7	60 ans et +	6,9	9,1	13,2	60 ans et +	9,1	11,6	15,9
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population de la province de Rehamna entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans) baisserait de 31.9% en 2014 à 24.2 % en 2030, ce qui ne peut être expliqué que par une baisse de la natalité.

Ce rythme de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes 15 à 59 ans connaîtraient une petite hausse de 59.7% à 61% durant cette période, alors que ce rythme serait encore plus élevé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs s'élèveraient de 8.4% en 2014 à 14.7% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030



Ceci est bel et bien observé au niveau des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le petit rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide au delà de 15 ans, cette

structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement du sommet de la pyramide en 2030.

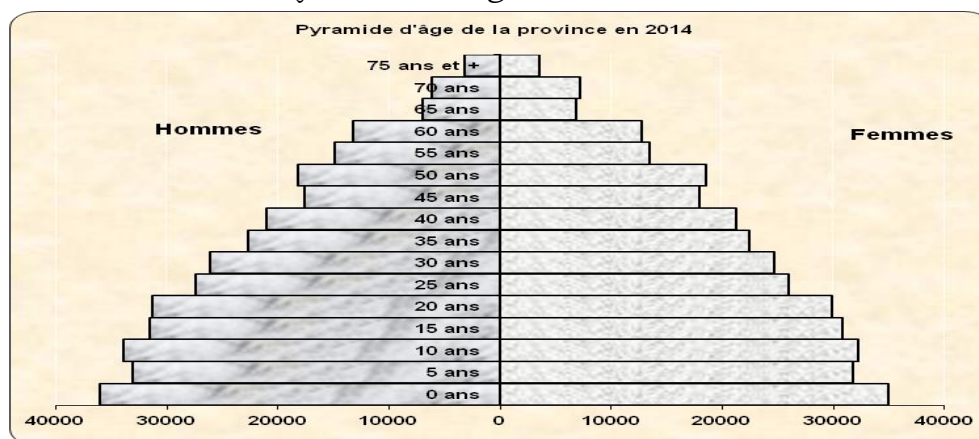
G- Province de Safi

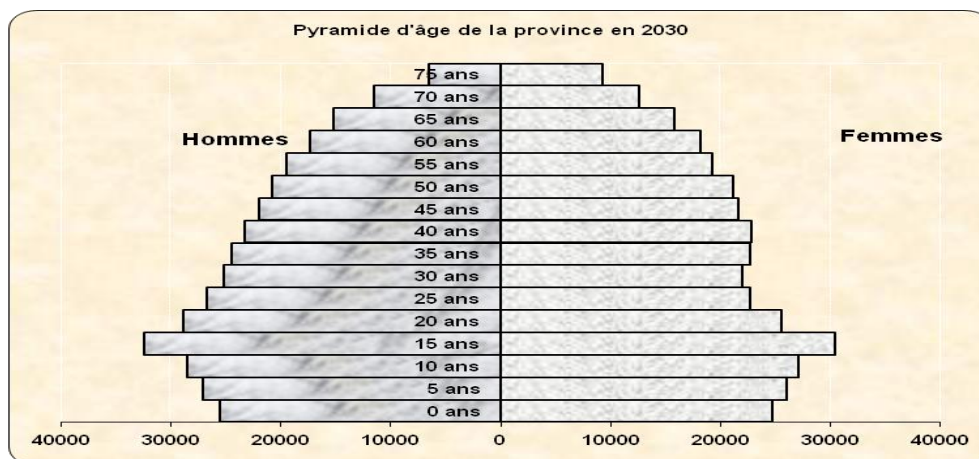
	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	29,2	26,7	21,8	0-14 ans	25,3	22,8	19,3	0-14 ans	33,2	30,6	24,4
15-59 ans	60,2	59,7	59,2	15-59 ans	64,2	63,3	61,2	15-59 ans	56,2	56,0	57,2
60 ans et +	10,6	13,7	18,9	60 ans et +	10,5	13,9	19,5	60 ans et +	10,6	13,5	18,4
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population de la province de Safi entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants de moins de 14 ans, considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 29.2% en 2014 à 21.8 % en 2030, ce qui ne peut être expliqué que par une baisse de la natalité.

Ce rythme de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes de 15 à 59 ans connaîtraient une petite diminution de 60.2% à 59.2% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse serait plus élevé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs passeraient de 10.6% en 2014 à 18.9% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030





Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide notamment de ceux dépassant les 45 ans, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement du sommet de la pyramide en 2030.

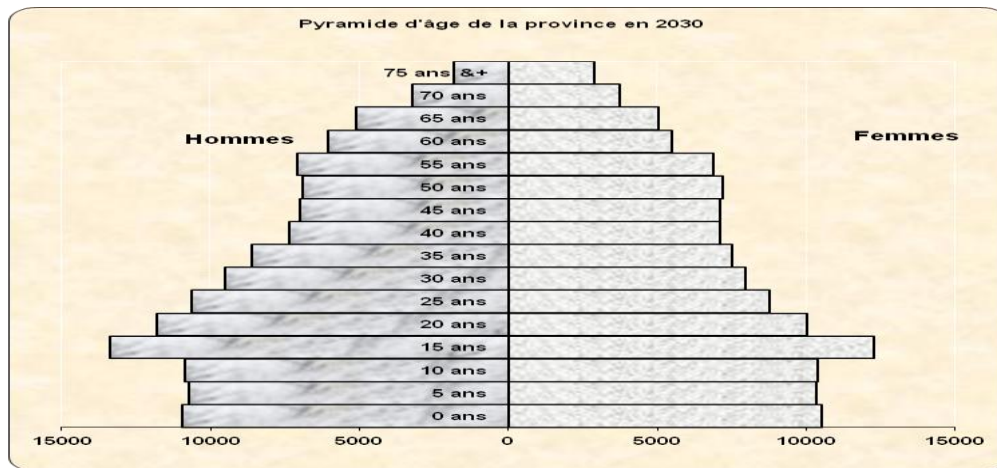
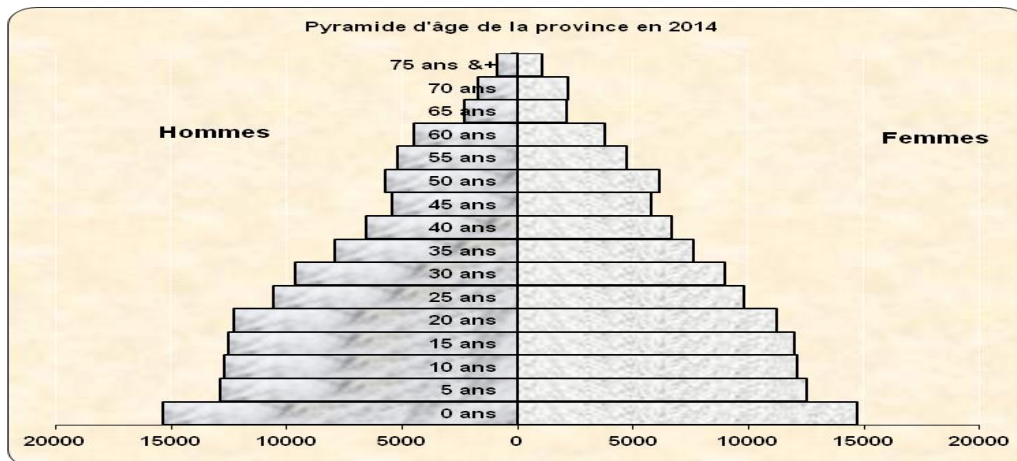
H-Province de Youssoufia

	Ensemble				Urbain				Rural		
	2014	2020	2030		2014	2020	2030		2014	2020	2030
0-14 ans	31,9	29,3	24,2	0-14 ans	26,8	24,2	20,8	0-14 ans	35,3	32,8	26,6
15-59 ans	59,1	59,0	59,6	15-59 ans	63,3	62,7	60,9	15-59 ans	56,3	56,6	58,7
60 ans et +	8,9	11,7	16,2	60 ans et +	9,9	13,1	18,3	60 ans et +	8,3	10,7	14,8
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

La Structure globale de l'ensemble de la population entre 2014 et 2030 montre que l'effectif des enfants (0 à 14 ans), considérée comme la base de la pyramide des âges, baisserait de 31.9% en 2014 à 24.2 % en 2030, ce qui peut être expliqué que par une baisse de la natalité.

Ce rythme de décroissance ne se constaterait pas chez le reste de la population : les jeunes de 15 à 59 ans connaîtraient une petite augmentation de 59.1% à 59.6% durant cette période, alors qu'un rythme de hausse serait plus élevé chez la population du troisième âge (60 ans et plus), les taux respectifs passeraient de 8.9% en 2014 à 16.2% à l'horizon de 2030, preuve de l'augmentation de l'espérance de vie.

Pyramides des âges 2014 et 2030



Ceci est bel et bien observé au niveau de la forme des Pyramides des âges 2014 et 2030, où apparaît le net rétrécissement de la base entre 2014 et 2030, et le gonflement du milieu de la pyramide au delà de 15 ans, cette structure est expliquée par la hausse de la population jeune (15 à 59 ans) ainsi que par l'élargissement apparent du sommet de la pyramide en 2030.